

# RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE

2022



**Ce rapport a été réalisé  
sous la coordination de Maud Tarnot.**

Nous remercions l'ensemble  
des contributeurs pour leur temps  
et leurs précieux apports :

Xavier Brûlé  
Corinne Chabilan  
Catherine Chambouleyron  
Thomas de Charrette  
Marc Dandine  
Patrick Debavelaere  
Florent Dubois  
Alexandre Duca  
Jean-Christophe Fauchadour  
Sarah Ghislain  
Deepak Kumar Gupta  
Olga Hautecoeur  
Robin Jarry  
Werner Juppert  
Raphaëlle Lebon  
Loïc Leuliette  
Benoît Michel  
Adrien Minjoulat-Rey  
Rui Monteiro  
Loïck Morizot  
Raïssa Poaty Pangou  
Frédéric Quéro  
Be Joy Fauste Raveloarivony  
Olivier Romain  
Nathalie Tripard-Schaeffer

# AVANT-PROPOS

Le présent rapport concerne les activités industrielles et commerciales de Holcim en France et la façon dont elles anticipent et préviennent leurs effets sur l'environnement et la société. Il concerne notamment Lafarge Ciments, Lafarge Distribution, Lafarge Granulats, Lafarge Bétons<sup>1</sup>. Dans leur ensemble, ces entités sont appelées Holcim France.

Il constitue la déclaration de performance extra-financière de la société Lafarge Ciments, dont la vocation est de produire des liants hydrauliques sur le territoire français, en application de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce. Les informations relatives à ce périmètre ont donc fait l'objet d'une vérification par un Organisme Tiers Indépendant (OTI).

Afin de proposer une information plus complète à ses parties prenantes, et d'aller au-delà de ses obligations réglementaires, Holcim a décidé d'étendre de façon volontaire le périmètre de son rapport à ses autres activités industrielles et commerciales en France : la production et la commercialisation de bétons et de granulats. Les indicateurs, quantitatifs et qualitatifs, relatifs à ces activités n'ont pas fait l'objet d'une vérification par l'OTI. Un tableau de correspondance figure en fin de rapport pour expliciter les périmètres.

Holcim France bénéficie par ailleurs pleinement des ressources du Groupe Holcim dans de nombreux domaines et notamment en matière de recherche et de développement, à travers son centre de recherche international basé à L'Isle d'Abeau, près de Lyon.

1. En raison des délais contraints, les sociétés nouvellement acquises, notamment PRB et Carbocia, ne sont pas intégrées dans le reporting 2022.

# SOMMAIRE

Avant-propos	03
Introduction de François Petry	05
Le Groupe Holcim dans le monde	06
Présentation des activités de Holcim en France	08
Modèle d'affaires	09
Analyse des risques et matrice de matérialité	11
Nos reconnaissances extérieures	13

## ACCÉLÉRER NOTRE ENGAGEMENT POUR LE CLIMAT

Connaître et mesurer nos émissions de CO <sub>2</sub>	21
Lutter contre les émissions CO <sub>2</sub>	22
Renforcer notre efficacité énergétique	25
Innover pour séquestrer le CO <sub>2</sub>	27

## CRÉER DES BOUCLES LOCALES D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Ecoconcevoir les produits et les ouvrages	31
Améliorer l'efficacité des ressources	34
Des exutoires de proximité pour les déchets du BTP	38

## MAÎTRISER NOS IMPACTS SUR L'ENVIRONNEMENT

Management environnemental et démarche de progrès	42
Aménager le paysage et préserver les sols	44
Assurer la gestion durable de l'eau	45
Préserver la qualité de l'air	46
Un engagement constant en faveur de la biodiversité	47

## ENGAGÉS AVEC NOS ÉQUIPES ET DANS LES TERRITOIRES

Engager nos ressources humaines	58
Développer les potentiels	59
Favoriser le dialogue social, la diversité et l'inclusion	61
Dialoguer avec les parties prenantes	64
Soutenir les territoires	65
Contribuer à la définition des politiques publiques	66
Des actions collaboratives	67

## CONSTRUIRE RESPONSABLE AVEC L'ENSEMBLE DE LA CHAÎNE DE LA CONSTRUCTION

Maîtriser la chaîne d'approvisionnement	71
Maîtriser l'impact de nos transports	72
Accompagner nos clients dans la transition des solutions constructives	74

## ANNEXES

Table de concordance des éléments de la Déclaration de performance extra-financière	80
Méthodologie de reporting : définition et collecte des indicateurs	81
Synthèse des indicateurs	82
Glossaire	83
Rapport de l'organisme tiers indépendant	84





Le premier, c'est celui de notre transformation industrielle. En 2022, nous avons mené deux projets qui apportent des innovations structurantes pour l'avenir du ciment et du béton au niveau mondial :

- la construction d'une nouvelle unité de production d'argile calcinée, liant venant se substituer au clinker, et dont la cuisson n'émet pas de CO<sub>2</sub> ;
- la production d'un ciment entièrement recyclé, issu du recyclage de déchets industriels.

Au-delà de ces deux innovations, qui constituent des "premières" européennes, voire mondiales, nous sommes également impliqués dans des projets collectifs pour créer des hubs de captage et de piégeage du carbone.

Le second, c'est celui des différentes acquisitions stratégiques que nous avons réalisées cette année. En accueillant au sein du groupe, PRB, acteur vendéen de la rénovation énergétique et de la rénovation thermique des bâtiments, ou encore Carbocia, entreprise engagée pour la réduction de l'empreinte carbone de la filière, nous nous inscrivons dans une trajectoire de long terme et renforçons notre position de leader des solutions de construction et de rénovation durables en France.

Notre engagement a été reconnu au plus haut niveau, en recevant un double A du Carbon Disclosure Project en matière de gestion du climat et de l'eau. Mais nous n'allons pas nous arrêter là, et notre présent rapport le montre : Holcim est engagé sur tous les terrains pour bâtir plus responsable et plus durable, au service de la société et de ses citoyens.

**FRANÇOIS PETRY**  
Président-Directeur général  
de Holcim France

Le secteur de la construction est en profonde mutation. Face aux grands enjeux auxquels il est confronté – décarbonation des modes de vie et de production, adaptation et végétalisation de la ville pour la rendre plus habitable, anticipation et application des nouvelles règles environnementales – Holcim renforce ses engagements pour un secteur de la construction décarboné, circulaire et engagé pour une empreinte écologique positive.

À ce titre, l'année 2022 aura été celle de l'accélération opérationnelle et concrète de notre transformation, afin d'atteindre un objectif ambitieux : la réduction de moitié de nos émissions en 2030, pour atteindre la neutralité carbone en 2050<sup>2</sup>. Cette évolution s'est développée à deux niveaux.

2. Trajectoire "net zéro" définie selon le cadre du SBTi.

# LE GROUPE HOLCIM DANS LE MONDE



Holcim est le leader mondial des matériaux et solutions de construction et opère dans quatre segments d'activité : ciment, granulats, béton prêt à l'emploi et solutions et produits.

Dans la lignée de son engagement "net zéro", Holcim ambitionne de mener l'industrie et le secteur de la construction vers la réduction des émissions de carbone et la circularité. Le Groupe offre des solutions aux défis les plus complexes rencontrés par les maçons, constructeurs,

architectes et ingénieurs, de l'urbanisation à la lutte contre l'artificialisation des sols et à la demande en logements abordables. Le Groupe emploie près de 60 000 personnes dans 70 pays avec un portefeuille d'activités équilibré entre les pays matures et les pays émergents.

## CHIFFRES CLÉS

**70**

pays

**60 000**

collaborateurs

**300**

brevets dans  
notre portefeuille  
dont 80 % liés à  
des solutions bas-carbone

**29,2**





milliards CHF  
de chiffres d'affaires  
en 2022  
(+12,9 % par rapport à 2021)

Avec le développement durable au cœur de sa stratégie, Holcim s'engage à bâtir un monde qui fonctionne pour les personnes et pour la planète.

Élaborée en collaboration avec un large éventail de parties prenantes internes et externes, sa stratégie développement durable a pour objectif majeur de contribuer à faire

progresser le développement durable dans le secteur de la construction, au moyen de quatre domaines d'actions principaux : le climat, l'économie circulaire, l'environnement et enfin, le dialogue avec les parties prenantes. Un processus de contrôle annuel permet de suivre les résultats obtenus par rapport à ces objectifs.

### PERFORMANCE DU GROUPE HOLCIM AU NIVEAU MONDIAL<sup>3</sup>

	 <b>CLIMAT ET ÉNERGIE</b>	 <b>ECONOMIE CIRCULAIRE</b>	 <b>ENVIRONNEMENT</b>	 <b>COMMUNAUTÉS</b>
<b>OBJECTIF</b>	<b>RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE CO<sub>2</sub></b>	<b>FAVORISER LA VALORISATION DES DÉCHETS</b>	<b>RÉDUIRE LA CONSOMMATION D'EAU</b>	<b>CRÉER DE LA VALEUR PARTAGÉE</b>
<b>INDICATEURS CLÉS</b>	<b>ÉMISSIONS DE CO<sub>2</sub> à la tonne de ciment</b>	<b>VOLUME DE DÉCHETS VALORISÉS</b>	<b>EAU ÉCONOMISÉE (litre d'eau par tonne de ciment)</b>	<b>CONTRIBUTIONS AUX INITIATIVES SOCIÉTALES</b>
<b>PERFORMANCE 2022</b>	<b>Scope 1 : 562 kg/t Scope 2 : 37 kg/t</b>	<b>34 millions de tonnes</b>	<b>304 litres</b>	<b>42 millions de CHF</b>
(évolution par rapport à 2021)	<b>Scope 1 : - 2 %</b>	<b>- 37 %</b>	<b>- 3,6 %</b>	<b>- 46,43 %</b>
<b>OBJECTIF 2030</b>	<b>Scope 1 : 420 kg/t Scope 2 : - 65 %</b>	<b>100 millions de tonnes de déchets recyclés en 2030</b>	<b>Déploiement du BIRS* sur 100% des carrières</b>	<b>100% pays couverts par une politique droits humains  500 millions CHF de budget consacrés à nos engagements sociétaux</b>

\* Biodiversity Indicator and Reporting System

3. Voir le rapport annuel intégré du groupe Holcim.

# PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS DE HOLCIM EN FRANCE

## CHIFFRES CLÉS

AU 31 DÉCEMBRE 2022

**4 100**  
collaborateurs

**7**  
cimenteries

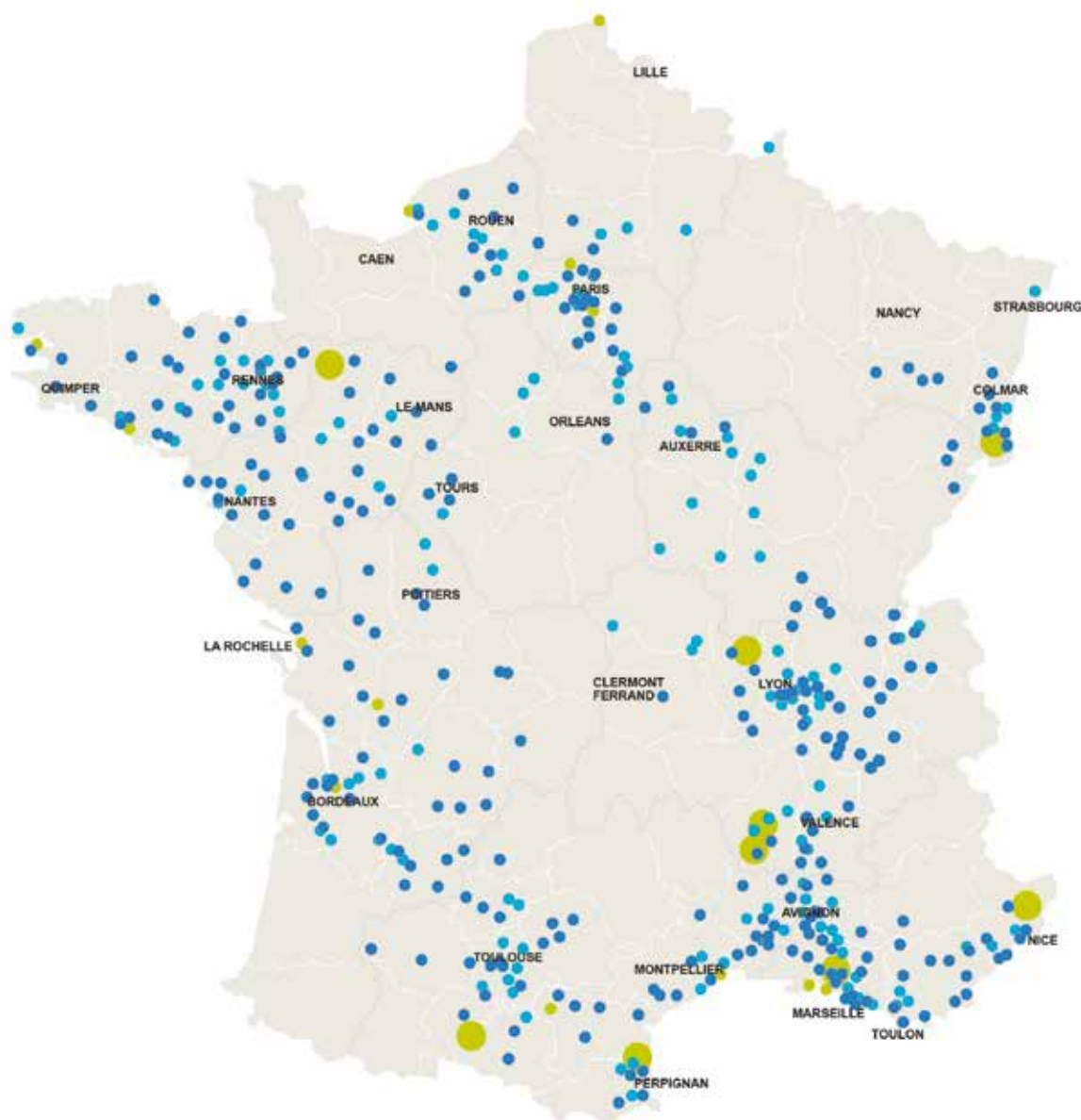
**1**  
usine  
de chaux

**13**  
usines de  
broyage  
et dépôts  
ciments

**150**  
carrières  
de granulats,  
ports  
et dépôts

**275**  
centrales  
à béton

**1**  
centre  
de recherche



### LÉGENDE

 Ciments

 Granulats

 Bétons



# MODÈLE D'AFFAIRES

## HOLCIM EN FRANCE RÉUNIT TROIS DOMAINES D'ACTIVITÉS PRINCIPAUX :



### Les matériaux pour la construction neuve

(ciments, bétons et granulats produits et commercialisés par Lafarge France)



Les produits et solutions constructives liées à l'innovation, l'économie circulaire (réunis sous les entités Geocycle, Airium, Ductal)



Les produits destinés à la rénovation des bâtiments (PRB)

Traditionnellement concentrée autour de la chaîne de valeur du béton, l'activité s'est diversifiée pour proposer des solutions de recyclage et valorisation des résidus industriels et déchets du bâtiment, en synergie avec ses activités industrielles classiques, et récemment pour se compléter avec des solutions de rénovation (2022).

Ces dernières constituent en effet une réponse aux enjeux d'un secteur en pleine mutation : pour la préservation des ressources de la planète et la limitation de l'artificialisation des sols, la réutilisation du bâti existant est une nécessité.

Ces activités présentent la caractéristique commune de la proximité : près de 500 unités de production sont réparties sur l'ensemble du territoire, et alimentent le secteur de la construction en matériaux pour les chantiers du quotidien ou en produits techniques innovants pour les ouvrages d'exception. Elles sont strictement encadrées par le code de l'environnement. Soumis au régime des Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE), les sites font l'objet d'autorisation d'exploiter et de contrôles réguliers par l'administration.

Les matériaux produits par l'entreprise sont essentiels au secteur de la construction : en France, chaque habitant utilise en moyenne par an 299 kg de ciment, 6,2 tonnes de granulats, 0,61 m<sup>3</sup> de béton (2018)<sup>4</sup>.

En amont d'un secteur en forte mutation, Holcim doit prendre en compte des tendances qui influent sur son marché et son modèle d'affaires :

- Les évolutions réglementaires de la construction avec la prise en compte de la composante carbone dans la nouvelle réglementation environnementale des bâtiments (RE2020).
- Le développement du recyclage et de l'économie circulaire avec la mise en place d'une filière REP pour les déchets du bâtiment.
- L'évolution du prix de l'énergie et du CO<sub>2</sub>.
- L'acceptabilité sociétale de l'activité industrielle, la complexification croissante de l'accès à la ressource et les concurrences d'usage des sols.
- Un contexte toujours plus concurrentiel : implantation de nouveaux acteurs, pénétration continue des ciments d'import.
- La démographie et l'évolution des modes de vie et de transport issues de la transition environnementale et du besoin de résilience face au changement climatique : densification des habitats, nouvelles infrastructures pour les mobilités douces et les énergies renouvelables.

4. Sources : SFIC, UNPG et SNBPE

Holcim est convaincu que ces défis peuvent constituer des opportunités pour assurer le développement durable de ses activités et se différencier sur un marché concurrentiel et en mutation. Grâce aux démarches d'écologie industrielle et territoriale, plus de 50 % des combustibles nécessaires au process industriel cimentier sont ainsi issus de déchets (des ménages, d'autres activités économiques, de la biomasse...). Bénéficiant des efforts du centre de recherche et innovation le plus important du secteur des matériaux de construction situé à Lyon (où la majorité de nos projets R&D sont dédiés à l'amélioration de l'empreinte environnementale de nos produits et procédés), Holcim propose à ses clients des produits décarbonés, notamment

au moyen des gammes de bétons ECOPACT (de -30 % d'empreinte carbone à la neutralité), et de ciments ECOPlanet (de -30 % à -70 %).

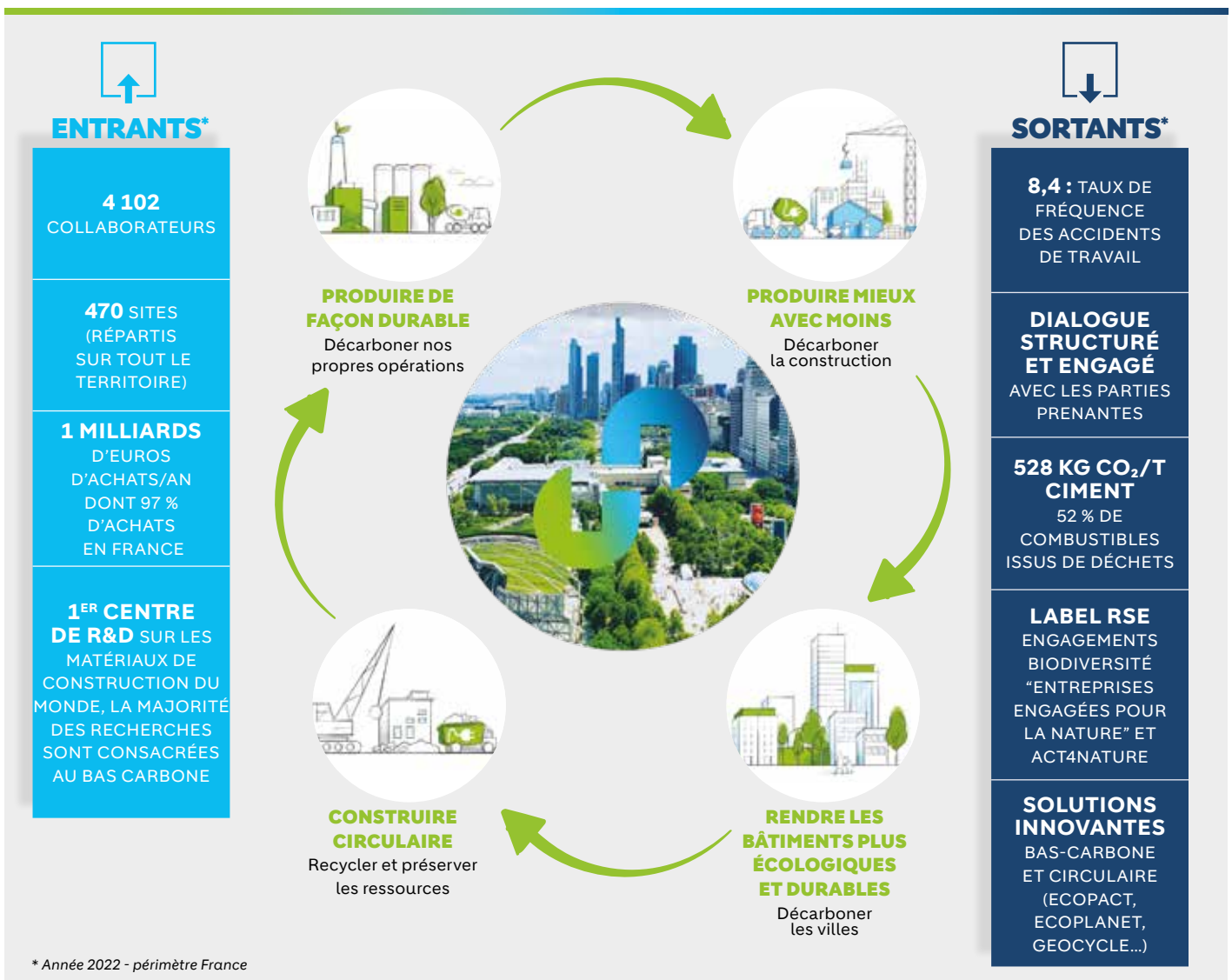
Pour inscrire ses activités dans une perspective durable en France, Holcim articule ses priorités autour de 3 axes :

- Anticiper les mutations du marché et du secteur de la construction, notamment la demande pour des solutions bas-carbone.
- Continuer à améliorer l'empreinte environnementale de ses activités, en particulier les émissions de CO<sub>2</sub> liées à ses process.
- Accompagner la construction durable grâce à des solutions innovantes, bas-carbone et circulaires.



## TRANSFORMATION VERS LE NET ZERO

### 4 LEVIERS POUR DÉCARBONER VILLES ET BÂTIMENTS



# ANALYSE DES RISQUES ET MATRICE DE MATÉRIALITÉ

Aux fins du présent rapport et en application du décret n°2017-1265 du 9 août 2017, article 2, Holcim a conduit une analyse des risques liés à ses activités selon la méthodologie suivante :

- Identification des enjeux sectoriels et des tendances mondiales en matière de développement durable (Nos sources ont été : les objectifs de développement durable de l'ONU ; *Marché actuel et offre de la filière minérale de construction et évaluation à échéance de 2030* du Pôle interministériel de prospective et d'anticipation des mutations économiques, novembre 2016 ; *Guide méthodologique – reporting RSE* du MEDEF ; *Sustainability Guidelines* de la Global Cement and Concrete Association ; *Climate Report 2022* de Holcim).
- Définition des risques et opportunités et justification de leur caractère significatif.
- Évaluation des risques en fonction de leur impact financier, leur temporalité, leur ampleur (nombre de parties prenantes internes et externes concernées) et leur probabilité.
- Priorisation des risques pour les parties prenantes externes : échanges réguliers avec les pouvoirs publics et les parties prenantes des sites industriels et au niveau national, analyse de la presse généraliste et sectorielle, prise en compte des controverses.
- Finalisation de la notation.

Cette analyse a été actualisée par un groupe d'experts internes composé notamment de la Direction générale et des directions et expertises stratégie, industrielle, ressources humaines, environnement, marketing, affaires publiques et RSE. Le travail produit a ensuite été mis en cohérence avec les analyses de risques déjà conduites par l'Audit

et le Contrôle interne et avec l'analyse de risques extra-financiers du Groupe Holcim. L'analyse et la classification de ces risques, couplées à l'interrogation de nos parties prenantes (lors des commissions locales de suivi de site annuel, d'échanges réguliers avec les pouvoirs publics et nos partenaires), l'analyse des controverses et d'une étude d'image menée fin 2018 par le cabinet Adwise), nous ont permis d'établir la matrice de matérialité ci-dessous.

Cette dernière fait ainsi ressortir 5 priorités :

- **Le changement climatique** (dans nos opérations, mais aussi en accompagnement de nos clients).
- **La concertation et la transparence.**
- **L'économie circulaire.**
- **Le respect de l'environnement.**
- **La santé-sécurité au travail.**

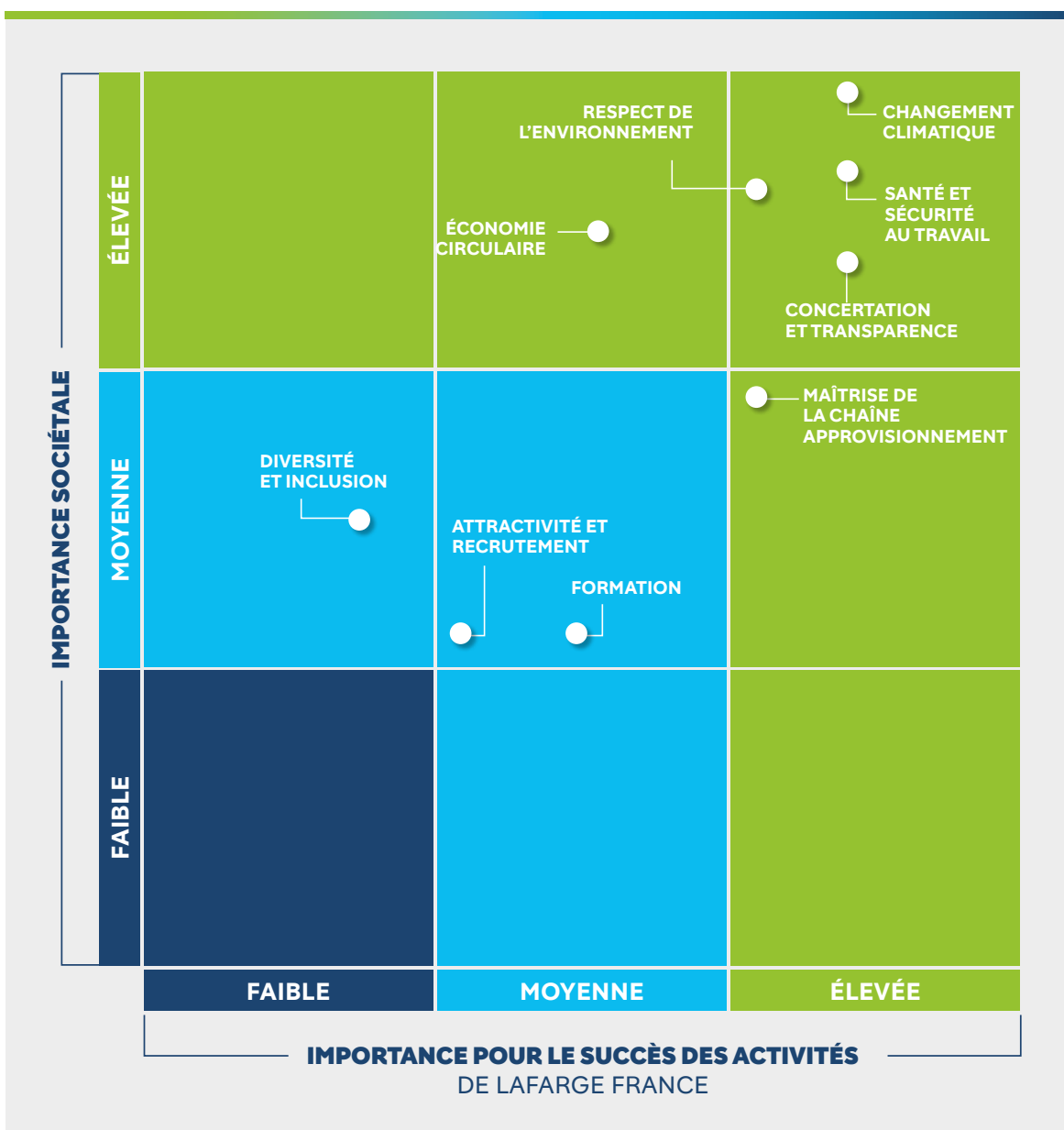
Nos objectifs sont les suivants :

- S'assurer de poursuivre les projets nécessaires à la lutte contre le changement climatique et accompagner nos clients dans leur propre démarche de décarbonation.
- Engager un dialogue de qualité et transparent avec les parties prenantes.
- Développer les pratiques permettant une utilisation durable des ressources, en cohérence avec les évolutions réglementaires mais aussi dans un souci d'innovation et de résilience de nos activités (filiale de Responsabilité élargie du producteur pour les déchets du bâtiment).

- S'assurer de demeurer conforme aux réglementations environnementales en vigueur, se préparer aux évolutions régissant le domaine, et décliner opérationnellement les pratiques requises (avec un focus particulier sur l'efficacité énergétique).
- Assurer la sécurité au travail des salariés et de l'ensemble des partenaires et renforcer les initiatives permettant de conserver un haut niveau de maîtrise.

Si ces problématiques représentent des risques majeurs pour nos activités, nous sommes convaincus que le fait de les adresser le plus en amont possible et de manière adaptée et concertée, peut constituer une opportunité essentielle pour nos modèles de développement.

## MATRICE DE MATÉRIALITÉ





# NOS RECONNAISSANCES EXTÉRIEURES

Le groupe Holcim inscrit son action en faveur du développement durable dans une logique de transparence. Des reconnaissances extérieures et objectives sont toujours recherchées.

## AU NIVEAU INTERNATIONAL :

### SCIENCE BASED TARGETS (SBTI)

Holcim est la première entreprise mondiale de matériaux de construction à signer l'engagement «Business Ambition for 1,5°C» et à fixer des objectifs de réduction carbone validés par l'initiative **Science Based Targets (SBTi)**, alignés sur la trajectoire net zéro de l'accord de Paris :

- Ses objectifs intermédiaires pour 2030 ont été reconnus comme compatibles avec les accords de Paris en 2020.
- L'objectif de neutralité pour 2050 (net zéro pour les scopes 1 et 2, et -90 % pour le scope 3) a été validé en 2021<sup>5</sup>.

**BUSINESS AMBITION FOR 1.5°C** 



SCIENCE  
BASED  
TARGETS

<https://www.holcim.com/climate-energy>

### CARBON DISCLOSURE PROJECT (CDP)

Le Carbon Disclosure Project (CDP), qui recense et publie les impacts environnementaux de grandes entreprises, a attribué la note "AA" à Holcim pour sa bonne gestion de l'eau et des enjeux liés au changement climatique pour 2022.

C'est la 3<sup>ème</sup> année consécutive que le groupe se voit attribuer la note A sur le climat. Holcim est l'une des 15 entreprises en Europe et la première dans son secteur à avoir obtenu un score CDP « A » sur 15 000 entreprises à l'échelle mondiale.



5. Standard de neutralité carbone développé par le SBTi, basée sur la science, avec l'aide d'un groupe consultatif indépendant d'experts du monde académique et scientifique, de la société civile et des entreprises. Holcim fait partie des 7 premières entreprises à être certifiées au monde.



En 2022, Holcim est reconnu par le label “**Efficient Solution**” de la Fondation Solar Impulse. Ce label vise à sélectionner les 1 000 meilleures solutions propres protégeant l’environnement de manière rentable. Parmi elles, dix-sept solutions de construction écologique Holcim reçoivent le label “Efficient Solution” :

- 1. Geocycle PlaNet Solutions - Une collecte de déchets à grande échelle avec des solutions circulaires de fin de vie :** PlaNet Solutions offre une voie rapide pour réduire les volumes de plastiques utilisés tout en soutenant la création de solutions de gestion circulaire des déchets. Il permet aux producteurs de déchets plastiques d’investir dans des solutions circulaires innovantes pour lutter contre la pollution plastique dans les zones à forts enjeux. Geocycle fait la promotion de nouvelles solutions de collecte et de séparation, comme les barrières à bulles géocycliques pour retirer les plastiques des rivières, PlaNet TogetherApp pour gérer les déchets plastiques en zone urbaine, ou des stations de tri mobiles pour traiter les déchets plastiques initialement destinés aux sites d’enfouissement. PlaNet offre toute la gamme de solutions de gestion des déchets plastiques : de la planification stratégique à la collecte, au transport, à la séparation et au traitement final.
- 2. Holcim Base Vial - Un ciment spécial utilisé pour améliorer et stabiliser les sols en vue de la construction de routes durables :** Holcim Base Vial modifie les caractéristiques des sols et des bases granulaires (nouveaux ou existants) en incorporant du ciment et de l’eau, ce qui améliore les propriétés mécaniques du ciment au fur et à mesure que ce dernier s’hydrate. L’utilisation de Holcim Base Vial permet une augmentation de la rigidité et de la résistance mécanique des granulats. Par conséquent, elle leur permet d’être plus résistants aux déformations dues à la circulation des poids-lourds. Ces avantages mécaniques se traduisent par un apport structurel considérable qui permet de réduire l’épaisseur de la chaussée sans affecter sa capacité . Sur le plan environnemental, Holcim Base Vial permet une diminution de l’utilisation des granulats grâce à une optimisation des propriétés mécaniques du sol des sites.
- 3. Circular Explorer - Un bateau autonome en énergie construit pour collecter les déchets plastiques afin de les recycler :** En collectant, triant, recyclant et valorisant les déchets plastiques des rivières et des zones côtières, le Circular Explorer contribue à la préservation des écosystèmes marins et s’engage avec des partenaires locaux pour trouver les solutions de recyclage les plus efficaces et les plus durables. Alimentée par l’énergie solaire, la mise en action du bateau ne génère aucune émission. Parallèlement à ces premières missions, le Circular Explorer a vu naître un programme éducatif dédié, permettant de sensibiliser à l’économie à l’économie circulaire et d’acquérir des connaissances pour une meilleure gestion des déchets.
- 4. Hydromedia Rooftop Duo - Un Système de toiture en béton perméable aux fonctions améliorées :** Cette solution offre la possibilité de transformer des toits inaccessibles en zones attrayantes, modernes et sûres pour les loisirs et le plaisir. Cette transformation est possible grâce à la combinaison de la technologie du béton perméable Hydromedia et de la membrane de capacité de stockage d’eau Nidarooft. Le premier permet à l’eau de s’écouler tandis que la seconde la stocke pour l’irrigation. Grâce à cette solution, les investisseurs valorisent des espaces qui seraient sinon perdus et économisent sur les coûts d’entretien. Les habitants bénéficient d’espaces accueillants pour se rencontrer et se détendre. Les villes réduisent l’imperméabilisation et l’effet des îlots de chaleur urbains.
- 5. EcoPlanet/ Susteno - Un béton économe en ressources fait de granulats mélangés traités à partir de gravats de démolition :** Susteno est le premier béton à économie de ressources fait de gravats mélangés de haute qualité issus de projets de démolition. Cela permet de limiter le recours à la mise en décharge (environ 1200 chargements de camions

en 2020), de conserver les matières premières et d'économiser 10 % de CO<sub>2</sub> par rapport à un béton de masse suisse optimisé au CO<sub>2</sub> (30 % par rapport à un béton de type I). Les économies de CO<sub>2</sub> en 2020 ont été équivalentes à 4700 personnes qui voyageaient de Zurich à New York en avion. Susteno est également une solution pour les entreprises qui recyclent le béton et les déchets de démolition mélangés et cherchent une alternative durable à l'enfouissement des fractions fines inutilisables.

**6. Holcim Maestro - Ciment bas-carbone spécialement conçu pour les travaux de maçonnerie de haute qualité :** Holcim Maestro Masonry Cement offre 40 % d'économies financières sur la pose de blocs et le plâtrage tout en dépassant les exigences techniques conventionnelles. Holcim Maestro convient à de nombreuses applications de marché, y compris le plâtrage et le briquetage. Il offre aux utilisateurs des avantages en termes de performance, de productivité et de facilité d'utilisation sur le chantier, réduisant ainsi le coût global des travaux de maçonnerie. En plus de ces avantages, il contribue également à réduire l'empreinte carbone des bâtiments, car il offre une solution de rechange moins carbonée que le ciment conventionnel.

**7. Thermedia 0.45 - Un béton prêt à l'emploi combinant performances thermiques et structurelles :** Thermedia 0.45 est une solution Holcim pour la construction de bâtiments résidentiels et utilitaires, multi-étages dans les villes. Il combine les propriétés structurelles et d'isolation pour construire plus rapidement et répondre aux réglementations thermiques. Il a été conçu pour éliminer les ponts thermiques entre les façades, les planchers et les fentes (réduction de plus de 40 %) dans le cas de l'isolation thermique de l'intérieur (ITI). Thermedia 0.45 permet de remplacer la construction traditionnelle par des freins thermiques pour réduire le coût global et la complexité de la construction, nécessite un coffrage régulier et peut être placé avec un minimum d'énergie.

**8. ECOPlanet - Un nouveau sac de ciment bas-carbone pour la construction durable :** La gamme de ciment vert ECOPlanet réduit les émissions de CO<sub>2</sub> d'au moins 30 %. Avec l'expertise de formulation de pointe de Holcim, le profil de durabilité d'ECOPlanet repose sur des matières premières innovantes à faibles émissions, y compris l'argile calcinée et les déchets de construction et de démolition recyclés. Son empreinte carbone plus faible est renforcée par la décarbonisation de son processus de production mené par l'utilisation de carburants de remplacement. La solution est commercialisée dans 27 pays.

**9. Aggneo - Valorisation des granulats recyclés issus des déchets de béton dans le béton bas-carbone :** Aggneo® recycle les déchets en installant des plateformes dédiées à proximité des usines de béton et des centres-villes (-2 km). Le processus est une boucle d'économie circulaire. L'unité de production de béton de Lyon, par exemple, transfère ses déchets sur la plateforme de Saint Fons, qui les recycle en agrégats pour la route et le béton. La qualité des matériaux 4/16 est contrôlée. Ces matériaux sont réintroduits dans les formules de béton des usines à béton. Ces granulats, stockés longtemps à l'air libre et exposés de manière significative, ont un potentiel de captage et séquestration du CO<sub>2</sub>.

**10. Solution de béton bio-actif - Rétablir les écosystèmes marins endommagés et améliorer la restauration de la biodiversité marine.** On estime que plus de la moitié des récifs coralliens et des herbiers marins ont disparu depuis le XXe siècle et plus de 40 % de la surface de l'océan montre des signes critiques. Les experts estiment que 1/8 des espèces marines pourraient avoir disparu d'ici 2050 si aucune mesure n'est prise<sup>7</sup>. Cette solution vise à restaurer la biodiversité marine grâce à la formulation du béton et au design des pièces immergées, tous deux favorables à la recolonisation par les espèces. En stimulant le processus naturel de décolonisation des habitats, il permet à la vie marine de revenir.

6. Par rapport au ciment ordinaire (CEM I/OPC).

7. Étude de l'université de Colombie britannique



**11. ORIS – la première plateforme numérique pour la conception de routes durables :** ORIS est une plateforme digitale dédiée aux infrastructures routières. Développée avec IBM, cette plateforme répond aux nouveaux modes de conception des routes, en intégrant les enjeux liés à la sobriété et à l'environnement. Son utilisation permet d'optimiser le budget, de réduire l'empreinte carbone globale du projet, et d'optimiser l'utilisation des matériaux. Ainsi, l'utilisation d'ORIS permet de réduire jusqu'à 50 % l'empreinte carbone des projets routiers.

**12. Airium™ - une mousse isolante pour l'efficacité énergétique des bâtiments :** Airium™ est une technologie de mousse minérale haute performance entièrement recyclable qui améliore l'efficacité énergétique des bâtiments.

**13. Béton en impression 3D :** construire plus avec moins pour des logements et des infrastructures abordables : 14Trees, une coentreprise Holcim, déploie la technologie d'impression 3D à taille réelle pour réduire jusqu'à 70 % l'empreinte carbone de la construction de nouveaux logements abordables.

**14. Ductal® - un béton ultra léger & haute performance pour construire mieux avec moins :** Ductal® est un béton fibré à ultra-hautes performances qui se distingue par ses résistances très élevées à la pression et à la traction ainsi que par sa durabilité. À la fois léger et robuste, ce matériau a des performances mécaniques très élevées (10 fois supérieures au béton traditionnel), qui permettent d'utiliser 2 à 3 fois moins de matières que les matériaux traditionnels. Qu'il s'agisse de béton projeté, de béton coulé sur place ou de béton préfabriqué, l'utilisation réduite des matériaux permet de diminuer les émissions de carbone, de la fabrication au transport.

**15. ECOPact - La gamme de béton éco-responsable pour une construction haute performance, durable et circulaire :** La marque mondiale ECOPact vise à rendre la construction bas carbone disponible dans tous les marchés principaux où Holcim est présent. La gamme ECOPact est la plus large offre de bétons bas-carbone sur le marché. Elle propose des réductions carbone de 30 % à 70 % comparé à un béton courant fabriqué en ciment CEM I. Le produit d'entrée de gamme est ECOPact, avec une teneur en carbone incorporé de 30 à 50 % inférieure à celle d'un mélange avec CEM I. ECOPactPRIME a un niveau de réduction de CO<sub>2</sub> entre 50 et 70 %. Le produit est techniquement plus exigeant, offrant une réduction nettement supérieure à la norme générale disponible sur un marché donné. Enfin, le produit ECOPactMAX exploite au maximum les possibilités techniques.

**16. TerraFlow™ - un ciment vert pour remblayer efficacement les mines souterraines et les tunnels :** TerraFlow™ est un mélange technique de matériaux cimentaires avec une empreinte carbone fortement réduite et un contenu recyclé élevé, qui permet la mise en oeuvre de solutions plus efficaces et rentables pour le remblayage des mines souterraines.

**17. Durabric - une solution à base de terre et à faible émission de carbone pour des logements abordables :** Durabric est un bloc stabilisé en terre comprimée qui ne nécessite pas de cuisson et s'attaque ainsi à une cause majeure de déforestation en Afrique subsaharienne (le bois de chauffage est prélevé dans les forêts). Durabric divise les émissions de CO<sub>2</sub> par dix par rapport aux briques traditionnelles.

En 2022, Holcim obtient un score de 71/100 auprès de Moody's Solutions ESG (anciennement Vigeo Eiris, agence spécialisée en notation Environnement - Social - Gouvernance). Cette note place l'entreprise en tête du secteur et à la 22<sup>ème</sup> place mondiale (sur près de 5 000 entreprises évaluées).



## AU NIVEAU NATIONAL :

### UNICEM ENTREPRISES ENGAGÉES

La démarche de progrès social, environnemental et sociétal des sites béton et granulats de Lafarge France a été labellisée par l'association **UNICEM Entreprises Engagées**. Au terme d'une série d'audits externes sur sites, le plus haut niveau de reconnaissance, le label RSE "Exemplarité", a été attribué à Lafarge Béton. De son côté, Lafarge Granulats obtient haut la main le label RSE "Maturité". L'ensemble des sites de production de bétons et granulats de Lafarge sont engagés dans la démarche, soit 470 sites en France.



### ISO 14001 ET ISO 50001

Les cimenteries de Lafarge France sont certifiées **ISO 14001** et **ISO 50001**. Cette reconnaissance confirme l'engagement de l'industriel en faveur de l'amélioration de son empreinte environnementale et de la maîtrise de sa consommation énergétique.



### ACT4NATURE

En 2018, Lafarge France a signé **Act4Nature**, une démarche d'engagement volontaire en faveur de la biodiversité qui a pour objectif de mobiliser les entreprises. En 2021, Lafarge renouvelle son plan d'action avec Act4Nature et prend de nouveaux engagements.



### ENTREPRISES ENGAGÉES POUR LA NATURE

Holcim rejoint les 90 entreprises reconnues par l'Office Français pour la Biodiversité pour leur engagement via son programme **Entreprises engagées pour la nature**.

Cette reconnaissance encourage à poursuivre le travail mené en partenariat avec des experts et parties prenantes locales, pour contrôler et minimiser l'impact de nos activités sur tous les sites.



# ACCÉLÉRER NOTRE ENGAGEMENT POUR LE CLIMA



# EMENT AT

## SOMMAIRE

Connaître et mesurer nos émissions de CO <sub>2</sub>	21
Lutter contre les émissions CO <sub>2</sub>	22
Renforcer notre efficacité énergétique	25
Innover pour séquestrer le CO <sub>2</sub>	27

Pilier de notre stratégie de développement durable depuis de nombreuses années, notre engagement carbone s'est fortement accéléré pour devenir l'axe majeur de notre stratégie, non seulement de durabilité, mais d'entreprise.



### NOTRE AMBITION

Atteindre **LA NEUTRALITÉ CARBONE EN 2050**  
(méthodologie SBTi)

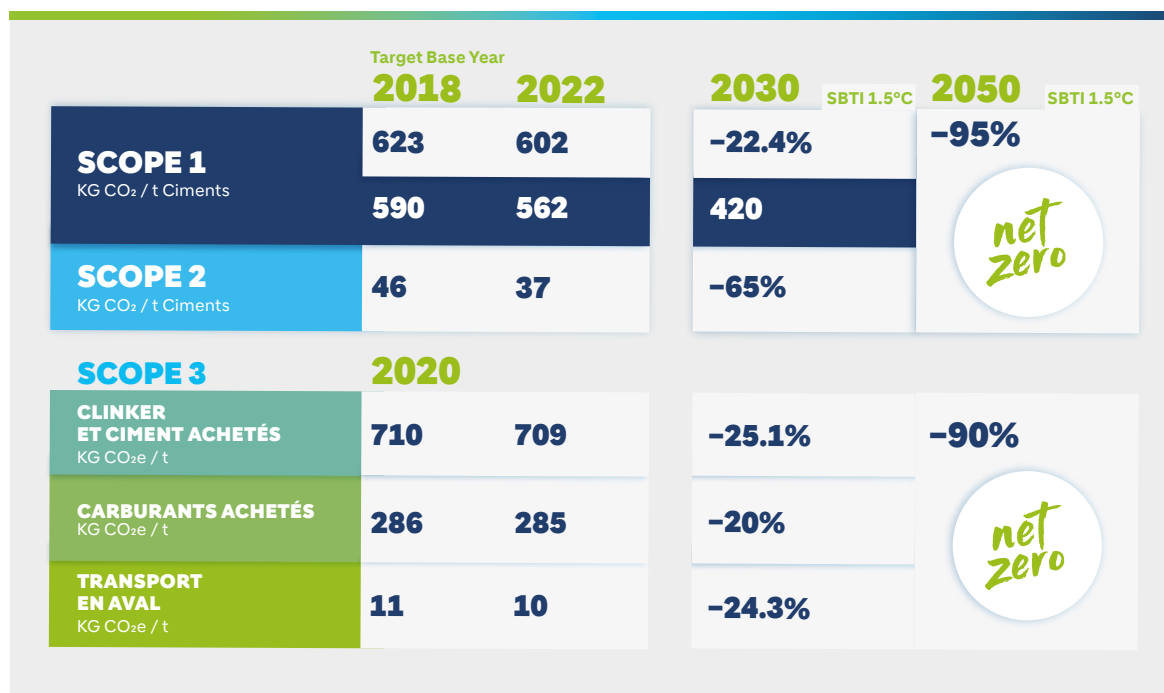
Après s'être fixé les objectifs les plus ambitieux du secteur, Holcim est entré dans la phase opérationnelle de sa transformation. Notre engagement porte sur la réduction de nos propres émissions, mais aussi l'accompagnement de notre secteur d'activité vers la neutralité carbone, et enfin à la contribution aux puits de carbone, naturels et technologiques.

Nos objectifs ont été validés par la Science Based Target Initiative pour 2030 et 2050, notre entreprise devenant l'une des premières (parmi 8 entreprises dans le monde) à appliquer la méthodologie de neutralité carbone du SBTi, en cohérence avec les accords de Paris et la trajectoire de réchauffement limité à 1,5°C.

## Trophée or de la meilleure stratégie "neutralité carbone" de l'année 2022

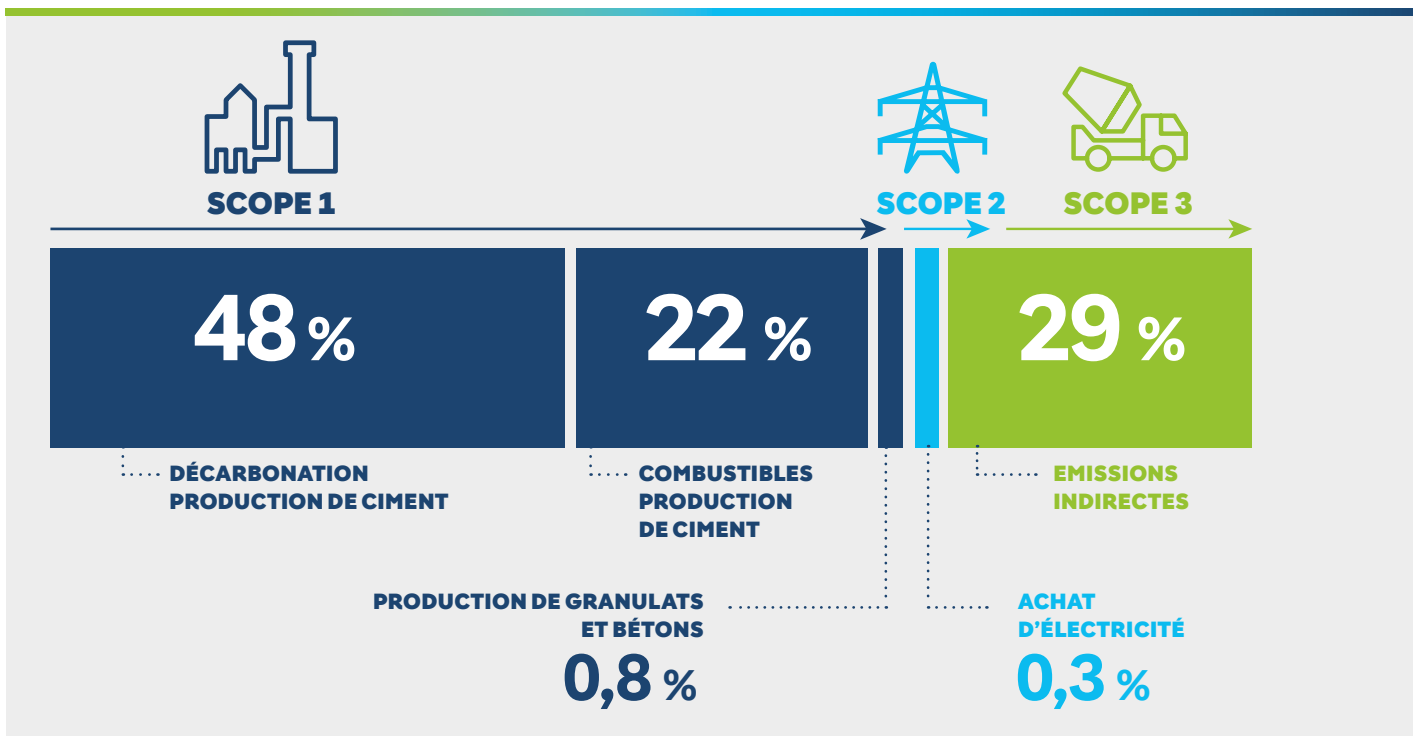
A l'occasion du 1<sup>er</sup> sommet de la transformation durable, organisé par Décideurs magazine, la Leaders league, en partenariat avec le MEDEF, Lafarge France a été retenue pour candidater dans la catégorie neutralité carbone. Un jury constitué de professionnels indépendants, agissant dans la sphère publique, privée ou médiatique, a récompensé l'entreprise pour sa stratégie de neutralité carbone, soulignant son caractère transversal et complet.

## RÉDUIRE NOTRE EMPREINTE CARBONE



# CONNAÎTRE ET MESURER NOS ÉMISSIONS DE CO<sub>2</sub>

## EMPREINTE CO<sub>2</sub> DU GROUPE EN FRANCE



Contrairement à d'autres secteurs d'activité, la majeure partie de notre empreinte carbone relève du Scope 1 (70 %).

Le Scope 2 (<1 %) inclut toutes les émissions indirectes, liées à l'achat de l'électricité consommée dans les équipements détenus ou contrôlés par l'entreprise.

Le Scope 3 (29 %) comprend toutes les autres émissions indirectes comme l'extraction et la production de matériaux achetés ou des combustibles, ainsi que le transport.

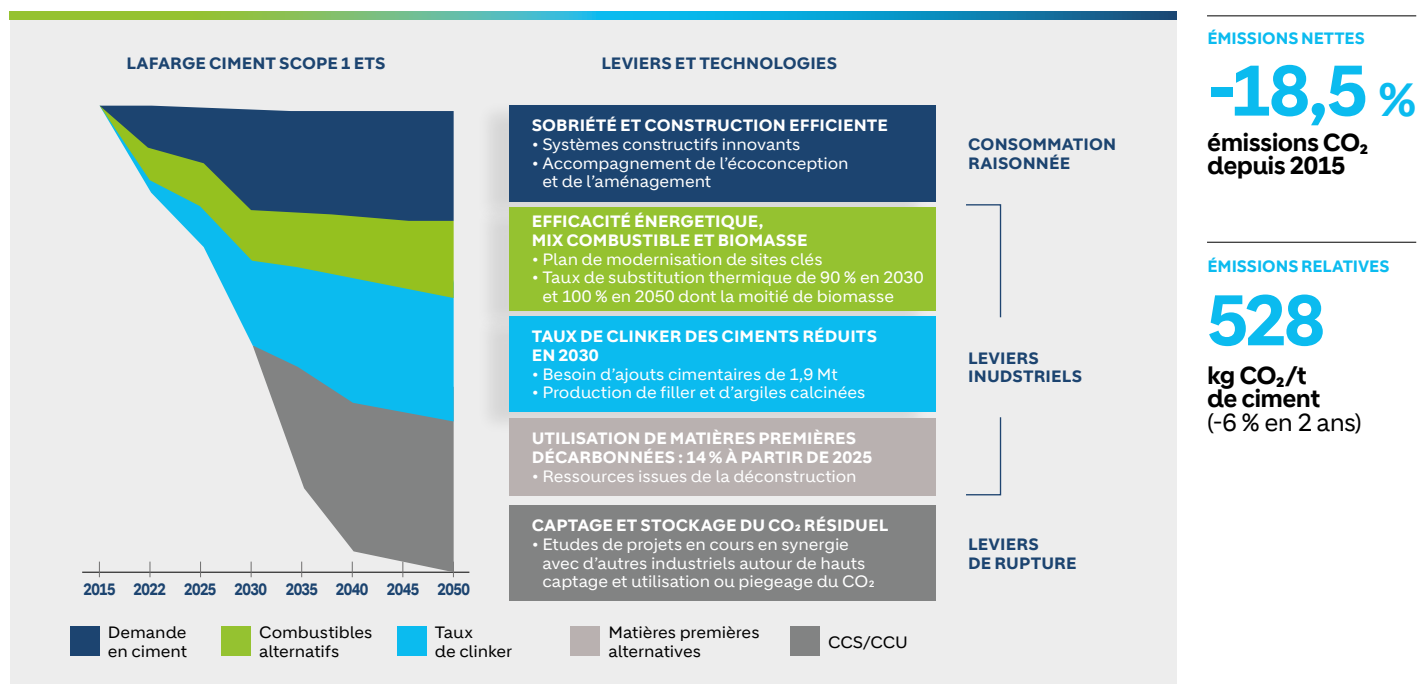
Si la réduction des émissions du Scope 1 est au cœur de notre stratégie, nos engagements concernent également les Scopes 2 et 3, et notamment la partie transport aval de nos matériaux (voir V. 2 Maîtriser l'impact de nos transports).



# LUTTER CONTRE LES ÉMISSIONS CO<sub>2</sub>

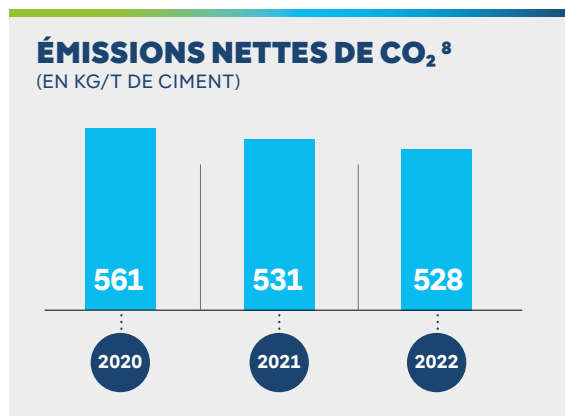
Pour atteindre son objectif Net Zero, Holcim France s'est engagée pour les prochaines années à mobiliser les leviers connus de baisse des émissions, ainsi qu'à développer et déployer des technologies nouvelles et avancées.

## NET ZERO SCENARIO LAFARGE CEMENT SCOPE 1 ETS



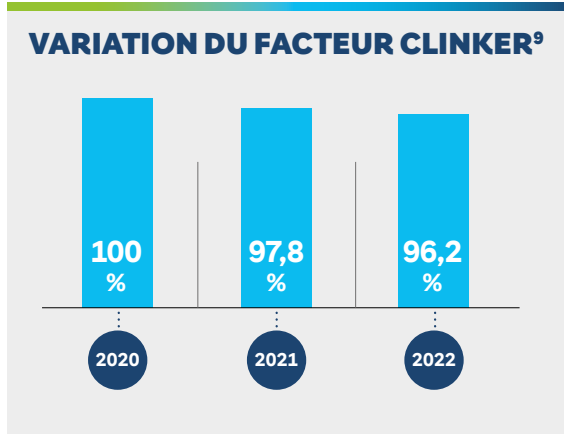
Les efforts menés ces dernières années ont permis un recul des émissions en valeur absolue et à la tonne de ciment produite. Depuis 2015, nos émissions de CO<sub>2</sub> ont baissé de 18,5 %.

Ces résultats sont rendus possibles par une plus grande sobriété dans la construction, le développement de l'économie circulaire (voir chapitre II), et la baisse du taux de clinker dans les ciments (qui en est le composant le plus carboné).



8. Les données pour 2018 et 2019 diffèrent légèrement des indicateurs publiés dans les récents rapports car, pour mieux montrer leur évolution, ils ont été recalculés avec la même méthode et le même périmètre

En France, un Comité de pilotage Carbone a été créé en 2022. Il regroupe les différentes fonctions de l'entreprise les plus engagées dans la transition climatique : directions industrielle, financière, stratégique, commerciale, qualité, technique, marketing, éventuellement RH et communication. Il est animé par la direction Développement durable et rapporte à la Direction générale. Ses objectifs sont multiples : s'assurer du bon niveau d'information des différentes fonctions, assurer la veille réglementaire et technologique, définir les feuilles de route de décarbonation et piloter leur mise en œuvre.



## Transformation industrielle

cinq projets d'investissement du groupe Holcim en France, lauréats du programme France Relance pour décarboner l'industrie

Dans le cadre de sa dynamique de modernisation des outils industriels et de décarbonation de son processus de production, Holcim France a vu cinq de ses projets récompensés par le Fond décarbonation de France Relance en 2022.

Ce dispositif, opéré par l'ADEME (Agence de la transition écologique), vise à soutenir l'investissement des entreprises dans des projets d'envergure en faveur de l'efficacité énergétique, de la décarbonation des procédés et du développement de la chaleur biomasse dans l'industrie française. Les projets concernent les usines Holcim de fabrication de ciment de Saint-Pierre-la-Cour (53), de La Malle (13), de Martres-Tolosane (31) et de Port-la-Nouvelle (11). Ils représentent plus de 100 millions d'euros d'investissement, et permettront d'éviter l'émission de plus de 190 000 tonnes de CO<sub>2</sub> par an.

Dans sa cimenterie en Mayenne, Holcim a ainsi construit une nouvelle ligne de production d'argiles calcinées ou activées. Holcim a développé une technologie propriétaire, proximA Tech, permettant d'industrialiser la transformation de l'argile en addition fortement décarbonée. L'utilisation de l'argile présente un triple intérêt : elle nécessite une température plus basse pour sa cuisson (800°C au lieu de 1 400°C pour le clinker) et donc moins de combustible. Elle a aussi une faible décarbonation lors de ce chauffage contrairement au calcaire qui se décarbonate à 100 %. Enfin, elle est largement disponible et locale. La future installation de la cimenterie de Saint-Pierre-La-Cour est conçue pour n'émettre quasiment aucun carbone grâce à l'utilisation exclusive de combustibles alternatifs et pour produire des ciments dont le taux d'émission de carbone sera réduit de 50 %.



9. Base 100 en 2020



## Les travaux de modernisation achevés à Martres-Tolosane (31)

permettent de baisser de 20 % le poids CO<sub>2</sub>  
de la tonne de ciment produite

Dans sa cimenterie de Martres-Tolosane (31), le groupe a entrepris une modernisation profonde, un investissement de plus de 120 M€ qui permet d'augmenter la productivité de la cimenterie tout en réduisant son impact environnemental. Depuis le début de 2022, l'usine est équipée des dernières technologies en matière environnementale, permettant ainsi d'augmenter la part de valorisation énergétique des déchets et leur recyclage dans la fabrication du clinker (de 30 à 80 %). Les travaux permettent

de diminuer la consommation d'énergie, de réduire l'empreinte CO<sub>2</sub> (-20 % par tonne de ciment) et de créer des boucles locales d'économie circulaire avec les partenaires du grand Sud-Ouest.

Le taux de combustibles alternatifs a atteint 42 % en 2022, en hausse de plus de 21 points par rapport à 2021 et continuera d'augmenter en 2023 grâce à ces investissements.



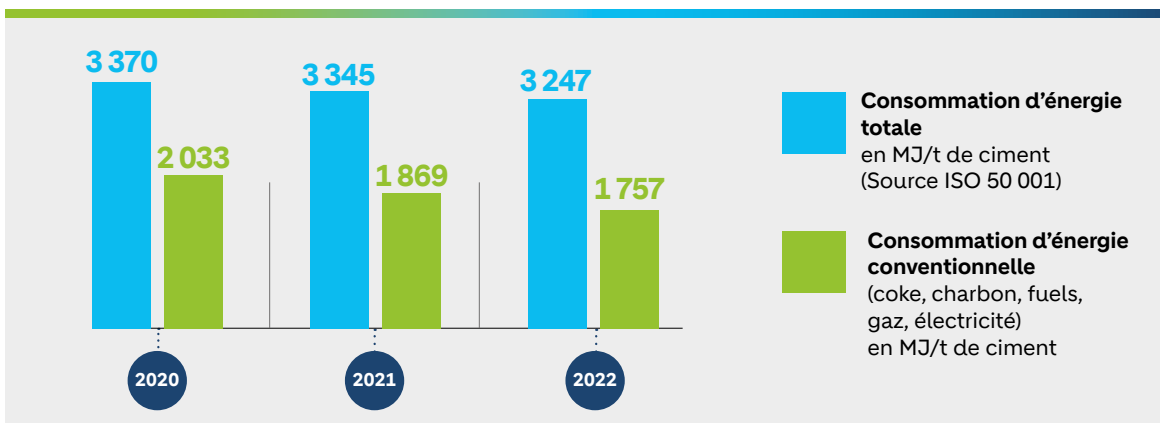
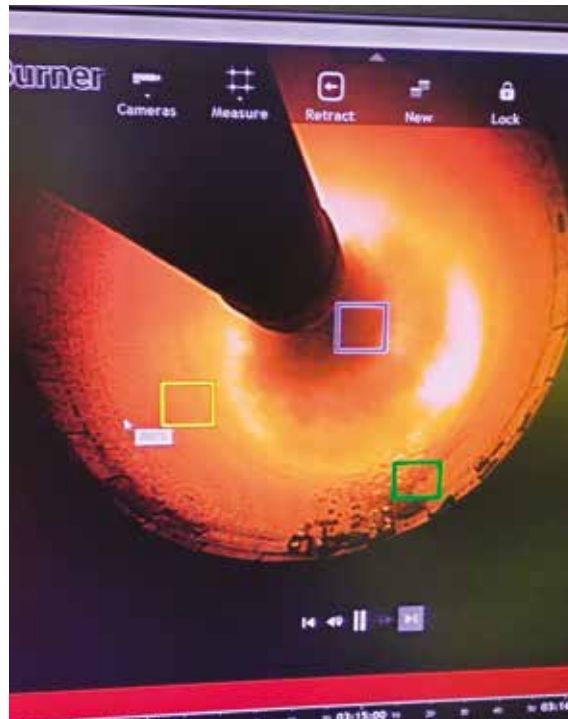
# RENFORCER NOTRE EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

La production de clinker étant fortement consommatrice d'énergie, nous agissons pour limiter la consommation d'énergie fossile primaire.

L'efficacité de notre gestion de l'énergie est assurée depuis 2015 par la certification ISO 50001 de toutes les cimenteries. Norme de référence, l'ISO 50001 oriente notre mise en œuvre d'un système de management de l'énergie et nous permet de faire un meilleur usage de l'énergie dans l'ensemble de nos opérations. Lafarge Ciments a renouvelé **les certifications ISO 50001** en 2021 pour la période 2021-2023. La politique énergétique a été mise à jour en 2021 afin de mieux prendre en compte les aspects carbone et combustibles alternatifs.

Notre consommation énergétique globale décroît depuis 3 ans, en ligne avec notre plan de performance énergétique, sous l'effet de 2 facteurs principaux : la baisse de notre facteur clinker et les premiers effets de la modernisation de l'usine de Martres.

Notre consommation d'énergie conventionnelle décroît de façon plus rapide en raison de la montée des combustibles alternatifs.



## Holcim signe une convention d'engagement volontaire ECOWATT avec RTE

Afin de limiter les risques de coupures électriques pendant l'hiver, et dans la logique du plan de sobriété annoncé par le Gouvernement, Holcim France a signé une convention d'engagement volontaire avec RTE autour du dispositif Ecowatt. L'entreprise s'engage à réduire ses consommations électriques lors des heures de pointe, relayer le signal Ecowatt et sensibiliser ses salariés autour des éco-gestes.

Engagée de longue date dans l'amélioration de son efficacité énergétique, Holcim a lancé un plan additionnel de réduction de

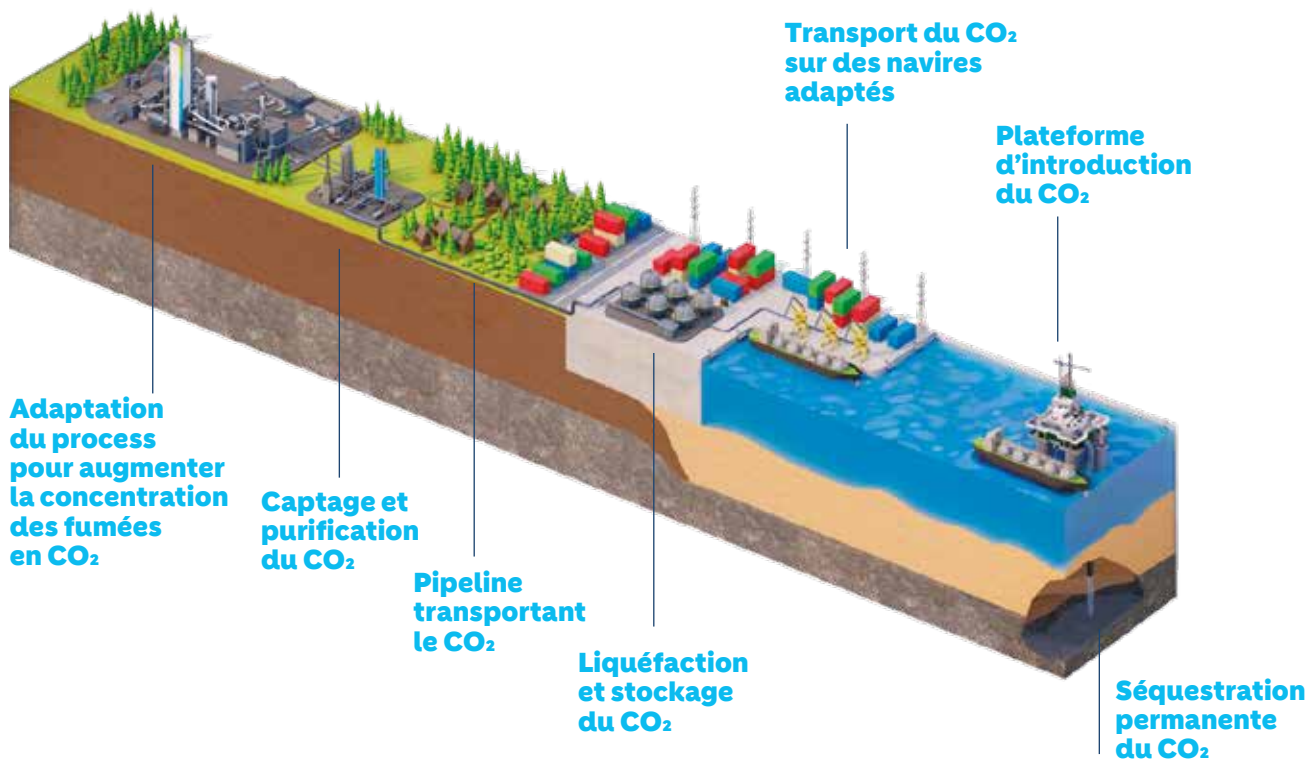
sa consommation, qui concerne à la fois ses activités industrielles et ses locaux tertiaires :

- mesures de prévention : surveillance en temps réel afin d'optimiser la consommation et détecter les anomalies
- mesures de réduction : dans les activités industrielles avec la reprogrammation des arrêts de maintenance, l'optimisation des stocks et la réduction des horaires de production sur tous les sites qui le permettent ; sur les sites tertiaires avec la réduction des horaires d'éclairage, de chauffage et d'utilisation des appareils électriques.



# INNOVER POUR SÉQUESTER LE CO<sub>2</sub>

Soucieuse de préparer ses activités aux défis de demain, Holcim est fortement mobilisée sur la recherche bas-carbone. Dans son centre de recherche et d'innovation mondial, situé près de Lyon, la majorité des projets R&D sont dédiés à la réduction des émissions de CO<sub>2</sub> (usine du futur, impression 3D, etc.).



Afin de préparer les projets de rupture technologique qui permettront le captage et le piégeage de carbone, l'entreprise participe à de nombreux projets :

- Participation au PN Fastcarb, qui a démontré avec succès la possibilité de capturer et stocker de CO<sub>2</sub> dans les bétons de démolition.
- Participation à différents projets de création de hubs CO<sub>2</sub>, qui permettront le déploiement des infrastructures nécessaires au transport et au stockage du CO<sub>2</sub>. Parmi ces projets, nous pouvons citer : GOCO<sub>2</sub>

à St Nazaire, Pycasso à Lacq, Callisto à Fos ou encore Nautilus au Havre.

- Participation au projet ZiBaC (Zone Industrielle Bas Carbone) de la zone de Fos.
- Partenariat avec l'entreprise Elyse Energy afin d'étudier la valorisation du CO<sub>2</sub> pour produire du e-méthanol à destination de l'industrie et l'activité maritime.

Au total, l'objectif est de développer des projets qui auront un potentiel de capture de CO<sub>2</sub> de l'ordre de 1,5 millions de tonnes de CO<sub>2</sub> à l'horizon 2030.

# CRÉER DES BO LOCALES D'ÉCO CIRCULAIRE



# UCLES ONOMIE

## SOMMAIRE

Ecoconcevoir les produits et les ouvrages	31
Améliorer l'efficacité des ressources	34
Des exutoires de proximité pour les déchets du BTP	38



Pionnière de l'écologie industrielle, Holcim a depuis les années 1970 mis en place des boucles locales d'économie circulaire pour préserver les ressources et créer de la valeur sur les territoires.



### NOS AMBITIONS

- Atteindre **70 % DE COMBUSTIBLES ALTERNATIFS** en cimenterie en 2026 et 90 % en 2030
- **MULTIPLIER PAR 2** la production de granulats recyclés en 2025 (vs 2020)

- Mettre sur le marché des produits à plus faible intensité ressources (mise sur le marché de matériaux durables et recyclables, développement de produits éco-conçus comme la mousse isolante Airium®, réflexion sur les meilleures performances des matériaux indépendamment de leur volume...).
- Améliorer l'efficacité des ressources (minérales, énergétiques et eau).
- Développer l'écologie territoriale et de nouvelles offres de service de recyclage et valorisation des déchets Geocycle® et aggeo™.

Son modèle d'économie circulaire dépasse le seul prisme déchets et recouvre plusieurs aspects :

- Oeuvrer à l'écoconception des matériaux de construction et allonger la durée de vie des produits et des ouvrages.

Le développement d'une économie plus circulaire est un puissant levier d'économie de ressources, mais aussi de compétitivité et de transition bas-carbone.



10. Voir le chapitre Construction durable.

# ECOCONCEVOIR NOS PRODUITS ET LES OUVRAGES

La réduction des impacts des ouvrages sur l'environnement (consommation de ressources, émissions de CO<sub>2</sub>) ne peut s'opérer qu'au moyen d'une collaboration étroite entre tous les acteurs de la construction.

Afin d'accompagner le secteur de la construction dans cette transition, Lafarge a mis en place une démarche collaborative, notamment grâce à l'outil 360Design, qui permet de :

## ESTIMER

l'empreinte carbone du gros-oeuvre de bâtiments de logements collectifs et de maisons individuelles

## COMPARER

avec les seuils de la RE2020



## OPTIMISER

l'impact grâce aux solutions bas-carbone disponibles localement

## OBTENIR

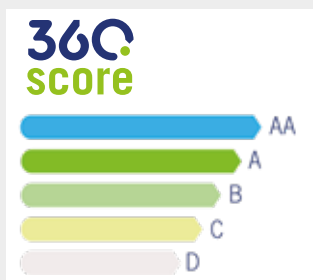
des modèles de prescriptions techniques pour des bétons bas-carbone

Pour toute information complémentaire connectez vous sur :

[www.lafarge.fr/lafarge-360](http://www.lafarge.fr/lafarge-360)



L'outil est basé sur le 360Score, étiquette environnementale de tous nos produits béton.



## GRILLE DES NIVEAUX DE PERFORMANCE

CO<sub>2</sub>  
RÉDUCTION D'ÉMISSION DE CO<sub>2</sub>

Niveau	Réduction d'émission de CO <sub>2</sub>	Taux de matériaux recyclés*			
		JUSQU'À 8%	DE 8% À 15%	DE 15% À 30%	AU DELÀ DE 30%
D	CO <sub>2</sub> 20%				
C	DE 20 À 30%				
B	DE 30 À 50%				
A	AU DELÀ DE 50%				
AA	AU DELÀ DE 70%				

## Taux de matériaux recyclés\*

JUSQU'À 8% DE 8% À 15% DE 15% À 30% AU DELÀ DE 30%

\*Eau recyclée + granulats recyclés + composants recyclés dans le ciment

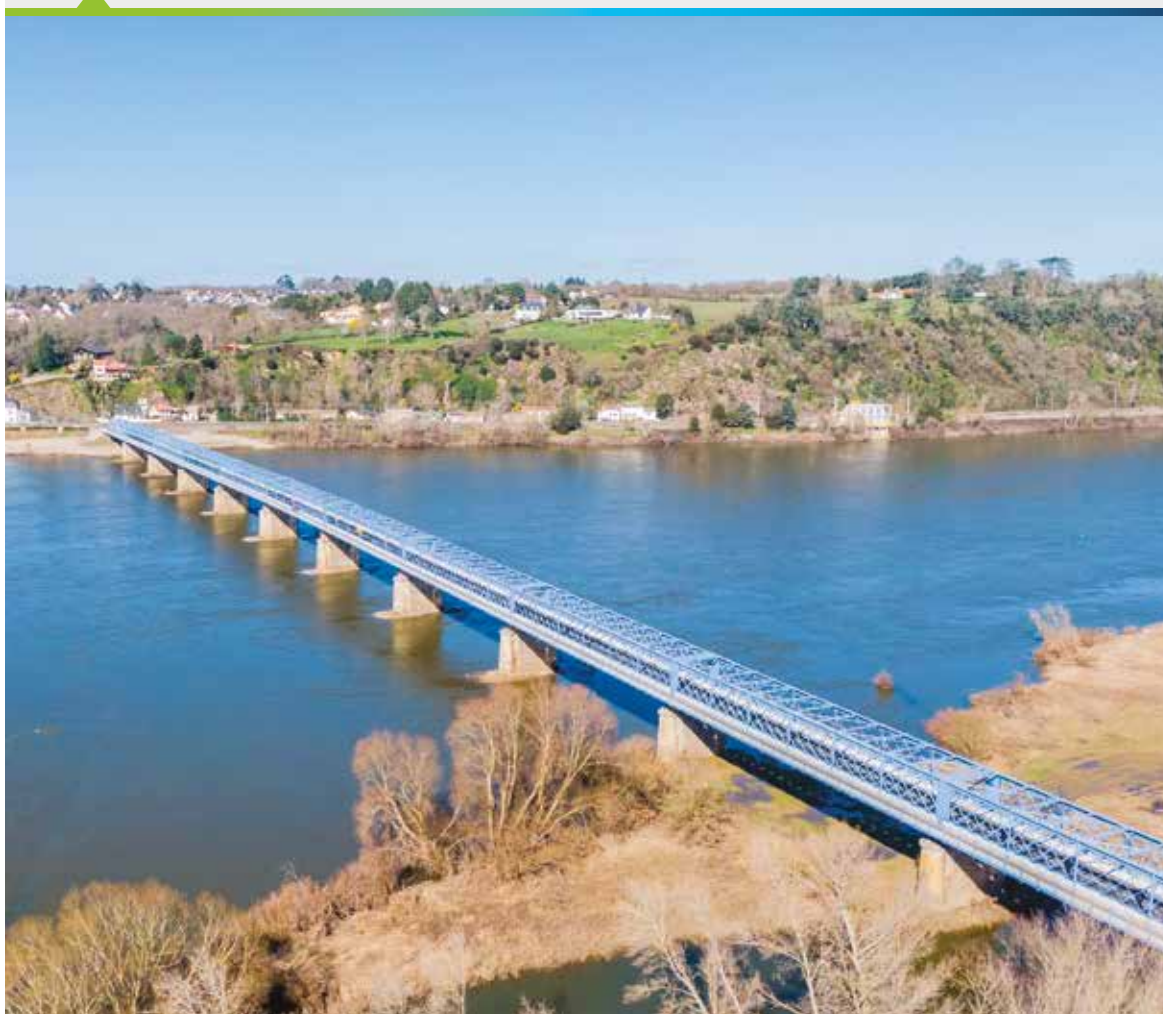
## Allonger la durée de vie des ouvrages

Afin de prolonger la durée de vie des ouvrages en béton, Holcim a mis au point des solutions permettant de conserver et renforcer les structures existantes.

Ductal® est un béton fibré à ultra-hautes performances qui se distingue par ses résistances très élevées à la pression et à la traction ainsi que par sa durabilité. À la fois léger et robuste, ce matériau a des performances mécaniques très élevées (10 fois supérieures au béton traditionnel), qui permettent d'utiliser 2 à 3 fois moins de matières que les matériaux traditionnels. Qu'il s'agisse de béton projeté, de béton

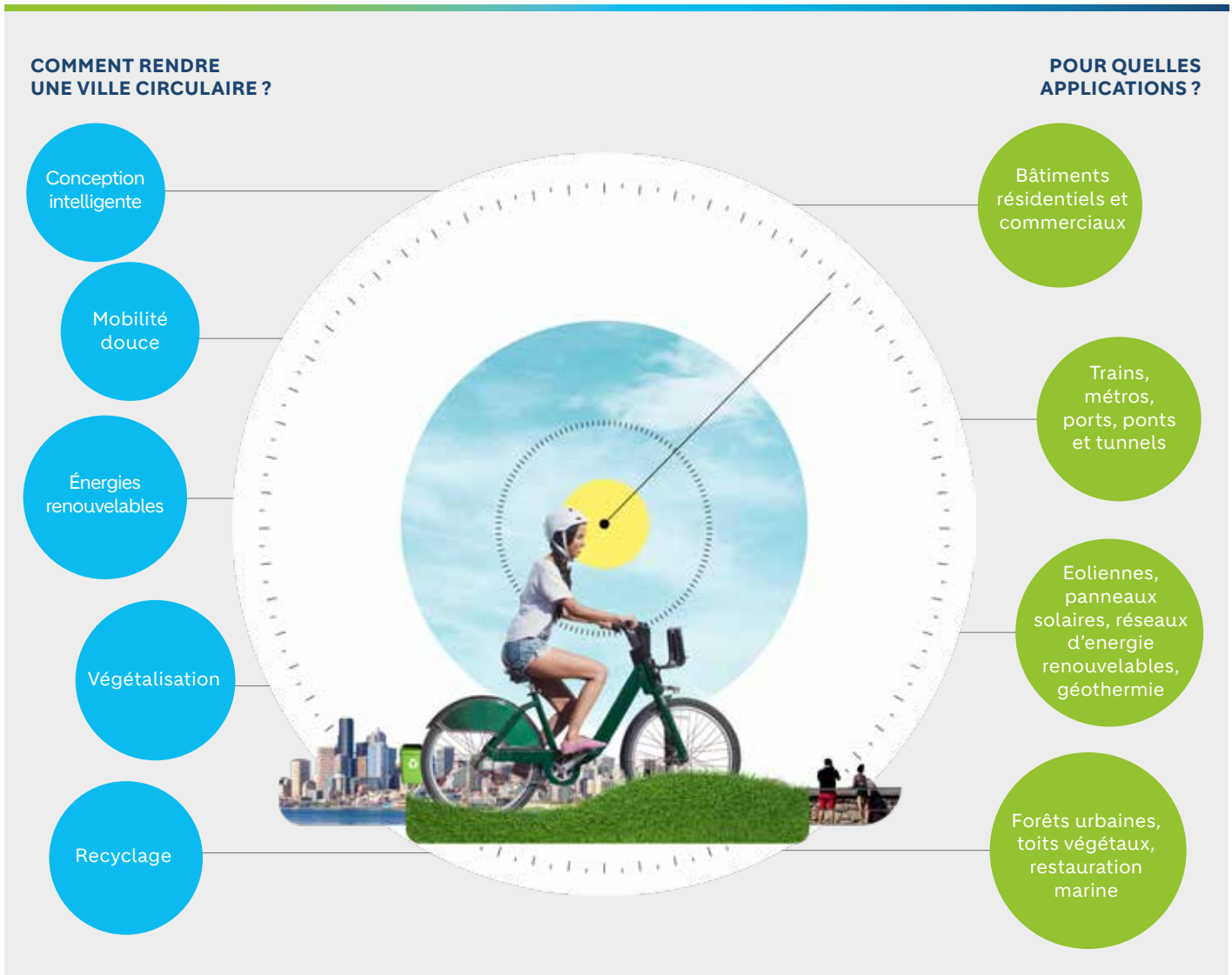
coulé sur place ou de béton préfabriqué, l'utilisation réduite des matériaux permet de diminuer les émissions de carbone, de la fabrication au transport.

La durabilité de Ductal® trouve son origine dans sa densité de remplissage améliorée qui réduit la porosité globale et offre un rapport eau/ciment très faible. Il en résulte un coefficient de transfert très faible qui le rend presque imperméable à tout agent agressif commun prolongeant ainsi le cycle de vie jusqu'à 100 ans et réduisant, voire éliminant, tout besoin de maintenance.





## LES SOLUTIONS DE CONSTRUCTION DURABLES POUR DES VILLES PLUS CIRCULAIRES



Matériaux bas carbone et conception intelligente pour une meilleure gestion des ressources

**ECOPlanet**

**ECOPact**

**TectorPrint**

**ductal**

Leader mondial du recyclage, en 1<sup>ère</sup> ligne pour la construction circulaire en construisant du neuf avec de l'ancien.

**Aggneo**

**Susteno**

**Valotec**

Efficacité énergétique et systèmes de rénovation pour des bâtiments plus durables : toiture, isolation, façades, tuiles et adhésifs

**AIRIUM**



**ELEVATE**

**Malarkey Roofing Products**



Des solutions fondées sur la nature pour améliorer la qualité de l'air, lutter contre les îlots de chaleur et préserver la biodiversité.

**Hydromedia**  
UN SOL PERMEABLE EN BÉTON

**ELEVATE**

# AMÉLIORER L'EFFICACITÉ DES RESSOURCES

Holcim travaille à la réduction de sa consommation de ressources, notamment : les matériaux extraits en carrières, les combustibles, et l'eau.

La France dispose de ressources minérales locales en quantité importante. Néanmoins, consciente de son rôle en matière de préservation des ressources, Holcim ajuste la production de ses carrières au plus près de ses besoins de production et développe des alternatives aux matériaux de carrières :

- Lafarge Granulats s'est fixé pour objectif de multiplier par 2 sa production de granulats recyclés, issus des déchets du BTP, d'ici 2025.
- Lafarge Ciments s'est fixé pour objectif de développer les ajouts au ciment, afin de limiter ses besoins en clinker, composant actif principal du ciment, mais aussi le plus carboné.

Pour réduire sa consommation de combustibles fossiles, Lafarge Ciments a développé des solutions d'écologie industrielle et propose aux producteurs et aux gestionnaires de déchets - qu'ils soient des industriels, des collectivités, des entités agricoles ou forestières - de recycler et valoriser énergétiquement des déchets habituellement enfouis. Le procédé cimentier, qui mobilise une très haute température, permet une combustion totale des déchets

et la fraction de cendres résiduelles (par exemple le calcium dans les farines animales ou le fer dans les pneus) permet d'économiser des matières minérales qui auraient sinon été extraites de nos carrières ou qui auraient dues être approvisionnées sous forme de minerai.

**52 %**

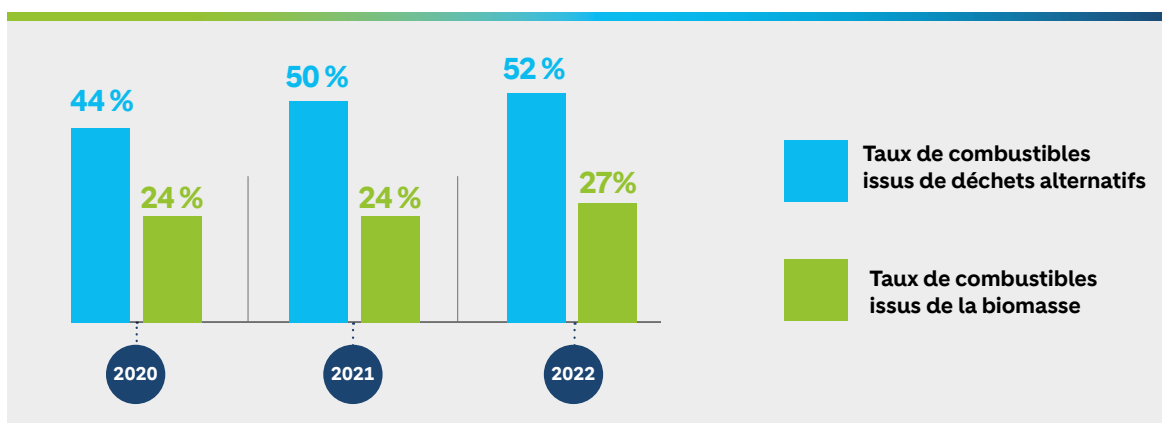
**de nos combustibles issus de déchets**

**110**

**sites accueillant des déchets :** cimenteries, stations de broyage, carrières, plateformes de transit ou de recyclage, installations de stockage



## TAUX DE COMBUSTIBLES ISSUS DE DÉCHETS ALTERNATIFS





## Holcim produit le premier ciment entièrement recyclé du monde

Pour la première fois au monde, Holcim a produit en France un clinker entièrement produit à base de matériaux recyclés. Cette expérimentation réalisée en 2022 présente deux avancées majeures pour la production d'un ciment entièrement recyclé :

### • PHASE 1 : cimenterie d'Altkirch (Haut-Rhin)

Le projet, qui a nécessité une préparation de 6 mois, a permis la fabrication d'un clinker 100 % recyclé en janvier 2022 à l'usine d'Altkirch. Le clinker étant le principal composant transformé du ciment, sa fabrication à partir de matériaux recyclés constitue une avancée majeure pour la construction circulaire. Afin de produire ce clinker, de nombreux flux de déchets ont dû être identifiés et assemblés. Chaque matériau a été caractérisé en laboratoire pour disposer de tous les éléments nécessaires à la composition chimique cible du clinker. Ces matières premières alternatives vont des cendres de bois aux déchets du traitement des minéraux, provenant en grande partie de sources locales. Une fois homogénéisé, le mélange de ces matériaux recyclés a été cuit à la même température que pour un « cru » standard (mélange de calcaire et d'argile), soit 1450°C. Le clinker 100 % recyclé ainsi obtenu a été ensuite refroidi, suivant les étapes traditionnelles de préparation. Les 2000 tonnes de clinker produites ont permis d'économiser environ 3000 tonnes de ressources naturelles qui sinon auraient été prélevées en carrière, tout en valorisant des déchets dans le cadre de boucles d'économie circulaire locales. Elles présentent un gain carbone de 10 % environ.

Cette opération a permis de démontrer pour la première fois la faisabilité d'une telle démarche, étape indispensable pour intégrer, de façon récurrente, plus de déchets en substitution des matériaux de carrière.

### • PHASE 2 : cimenterie du Teil (Ardèche)

La deuxième phase de l'expérimentation, qui s'est déroulée dans l'usine du Teil en novembre, avait deux objectifs : le changement d'échelle industrielle et la décarbonation du flux. L'assemblage de 15 flux partiellement décarbonés ont permis de produire 4 000 tonnes de clinker, économisant environ 10 000 tonnes de matières premières, issues de la carrières ou énergétiques. Le gain CO<sub>2</sub> est de l'ordre de 30 % et concerne tant les émissions dues aux combustibles que les émissions liées à la décarbonation du calcaire. Une attention particulière a été portée à la pérennité et à l'origine locale des flux de déchets utilisés.

Ce clinker recyclé est entièrement conforme aux normes européennes et sera utilisé pour produire du ciment 100 % recyclé. Le mélange de ce ciment recyclé avec de l'eau recyclée, des armatures recyclées et d'autres composants recyclés, permettra de réaliser un béton entièrement recyclé dont la mise en œuvre devrait intervenir en 2023. Le travail a été mené par le centre mondial de recherche et de développement de Holcim, leader dans son secteur, installé à l'Isle d'Abeau (69) et où la société emploie plus de 210 chercheurs.

# Geocycle® : la BU de Holcim entièrement dédiée à l'économie circulaire



Afin de préserver les ressources et créer de la valeur sur les territoires, Holcim a depuis longtemps mis en place des boucles locales d'économie circulaire. Créée en 2021, Geocycle France est une nouvelle entité juridique entièrement dédiée à l'économie circulaire, et propose aux acteurs industriels et du BTP un éventail complet de solutions et services pour le traitement et la valorisation des déchets inertes et pollués.

Aujourd'hui, l'offre Geocycle s'articule autour de deux grands axes :

**1. LE CO-PROCESSING**, qui consiste en la valorisation des déchets non inertes en cimenterie : les déchets sont utilisés à la fois comme combustibles alternatifs et comme matières de substitution aux minéraux, entrant ainsi dans la composition des ciments. Les déchets sont recyclés et valorisés à 100 % sans aucun résidu ultime. Cette solution permet de réduire les dépenses publiques liées aux infrastructures de traitement de déchets puisque les cimenteries opèrent déjà. Ce procédé est également un levier de réduction des émissions de GES du secteur cimentier et participe à une utilisation efficace des ressources. Il respecte le **principe de la hiérarchie de traitement de déchets** de l'Union européenne, qui privilégie la valorisation matière, puis la valorisation énergétique. Holcim a instauré des contrôles très stricts afin de garantir la régularité et la qualité du produit final - le

ciment, la sécurité de ses collaborateurs et de ses parties prenantes, et le respect de l'environnement tout au long du processus. En France, 510 000 tonnes de déchets ont été valorisées à travers cette solution en 2022, permettant d'éviter l'émission de 340 000 tonnes de CO<sub>2</sub>.

## 2. LA GESTION ET LE TRAITEMENT DES DÉCHETS MINÉRAUX DU BTP ET DE LA DÉCONSTRUCTION :

- La gestion des déblais inertes en réaménagement de carrières ou ISDI.
- L'accueil, le tri et la valorisation des déchets de chantiers sur nos plateformes ou cimenteries.
- La gestion de vos déchets sur chantiers (concassage, déconditionnement, valorisation).
- L'inertage et traitement des terres polluées sur chantiers, plateformes ou cimenterie.

Pour répondre aux problématiques opérationnelles, Geocycle® a mis en place un mode de fonctionnement adaptable à tous projets et à tous types de déchets reposant sur : une présence locale des équipes commerciales ; une expertise technique et une connaissance du tissu industriel ; ainsi qu'un maillage territorial dense des installations Holcim (carrières, plateformes de traitement, cimenteries) offrant des solutions de proximité.

En 2022, cette solution a permis de traiter plus de 7,5 M tonnes de déchets, au moyen de plus de 100 sites.





## Les cimenteries : accélératrices locales d'économie circulaire

Les possibilités offertes par les cimenteries afin d'économiser la ressource sont de trois ordres :

- La valorisation énergétique des déchets comme combustibles alternatifs aux énergies fossiles.
- Le recyclage de déchets comme ressource de substitution des matières extraites en carrières.
- Le remplacement d'une partie du clinker dans le ciment par des matières de substitution issues d'autres industries (laitiers de hauts fourneaux, cendres de centrales thermiques).

Les défis de l'économie des ressources naturelles et de la réduction des émissions de gaz à effet de serre sont autant d'opportunités pour les activités de Holcim, mais aussi pour les territoires :

- Sur le plan environnemental, cela permet d'économiser des matières premières non renouvelables et importées, et de limiter les émissions de gaz à effet de serre.
- Sur le plan sociétal, il s'agit de solutions de proximité pour les entreprises de la région qui souhaitent valoriser leurs déchets.
- Sur le plan économique, ce procédé réduit la facture énergétique de la cimenterie et favorise ainsi sa compétitivité.



# DES EXUTOIRES DE PROXIMITÉ POUR LES DÉCHETS DU BTP

Le secteur du bâtiment et des travaux publics est l'un des plus importants producteurs de déchets. Les filières de traitement sont perfectibles, avec de fortes disparités selon les territoires et les types de déchets.

Constatant cette situation, la loi relative à la lutte contre le gaspillage et l'économie circulaire, votée en janvier 2020, a prévu la création d'une filière REP pour les déchets du bâtiment, qui structurera fortement le traitement et la revalorisation des déchets de la filière. La commande publique doit également inclure dans son cahier des charges la réutilisation de

matières recyclées dans des proportions allant de 20 % à 100 % selon le type de produit, tout en favorisant l'usage, dans le bâtiment, de matériaux issus du réemploi.

Convaincue de l'importance de ces défis, et souhaitant prendre sa part dans le déploiement d'une nouvelle économie des matériaux,

primaires et secondaires, Holcim met à disposition son maillage territorial pour accueillir, traiter et valoriser les déchets du BTP. 110 sites offrent aujourd'hui des exutoires pour les déchets inertes qui peuvent :

- Être recyclés en granulats, en substitution aux matériaux de carrières.
- Être valorisés en remblaiement de carrière.
- Être éliminés en installation de stockage de déchets inertes (forme juridique parfois privilégiée par l'administration une fois que l'exploitation des carrières est terminée).

Dans les deux derniers cas, les déblais inertes permettent de remodeler le territoire et restituer des espaces de qualité à la collectivité une fois l'exploitation de la carrière achevée : terres agricoles, espaces naturels ou de loisir, etc.



## La palette cimentière consignée : un exemple pratique de la démarche 360

Lafarge Ciments a initié en 2020 un service de palettes réutilisables consignées pour la livraison de ses ciments en sac. Au lieu d'envoyer les palettes en filière d'élimination, les clients sont invités à les restituer, au moyen de collectes réalisées par notre prestataire Epalia. Les palettes peuvent effectuer jusqu'à 6 rotations, contribuant à préserver jusqu'à 7500 tonnes de bois par an.

En 2022, nous atteignons un taux de retour de 61 %. 277 100 palettes consignées ont été récupérées et réutilisées. Cela représente 5 070 collectes dans nos points de vente impliqués dans la démarche.

Toutes les usines qui vendent des produits éligibles fonctionnent avec des palettes Lafarge360 consignées. En 2022, environ 50 % d'entre elles ont été réutilisées.



# MAÎTRISER NOS IMPACTS SUR L'ENVIRONNEMENT



# SUR MENT

## SOMMAIRE

Management environnemental et démarche de progrès	42
Aménager le paysage et préserver les sols	44
Assurer la gestion durable de l'eau	45
Préserver la qualité de l'air	46
Un engagement constant en faveur de la biodiversité	47

Consciente des enjeux environnementaux liés à l'exploitation des carrières et installations industrielles, Holcim œuvre en collaboration avec des experts et ses parties prenantes locales afin de contrôler et d'atténuer l'impact de ses activités tout au long du cycle de vie de ses sites de production. L'entreprise est de plus fermement engagée dans la préservation et le développement de la biodiversité, notamment à travers les programmes Act4Nature et Entreprises Engagées pour la Nature.

# MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL ET DÉMARCHE DE PROGRÈS



## NOS AMBITIONS

- Maintenir **NOTRE CERTIFICATION ISO 14 001** pour chaque cimenterie
- Maintenir **UN HAUT NIVEAU DE RECONNAISSANCE** avec le label RSE d'UNICEM Entreprises engagées (compatible ISO 26 000) pour l'ensemble des activités béton et granulat
- Réduire **NOS CONSOMMATIONS D'EAU**
- Avoir et démontrer **UN IMPACT POSITIF NET SUR LA BIODIVERSITÉ** en 2030 grâce au système BIRS (Biodiversity Indicator Reporting System), développé par l'UICN

Au-delà du système de management environnemental interne (qui prévoit des plans d'actions revus tous les trimestres, ainsi que des audits réglementaires et de performance tous les 2 ans sur tous les sites), Holcim recherche des reconnaissances extérieures de sa performance environnementale.

Lafarge Bétons et Lafarge Granulats sont engagées dans le label RSE de UNICEM Entreprises engagées, une démarche sectorielle volontaire qui permet à toutes les entreprises, quelles que soient leur taille, de s'engager et de progresser en matière de responsabilité sociétale et environnementale. Les thématiques principales de cette démarche sont : le capital humain, l'environnement, l'ancrage local, les relations avec les clients et fournisseurs et la gouvernance. Dans une optique d'amélioration continue, les entreprises sont évaluées par des organismes tiers-indépendants sur leurs pratiques et leurs performances. La note globale permet d'obtenir un label valable pour une période de trois ans sur le chemin de progrès. Quatre niveaux sont possibles : Engagement, Progrès, Maturité, Exemplarité.

Au terme d'une série d'audits externes sur sites, le plus haut niveau de reconnaissance, le label RSE "Exemplarité", a été attribué à



Lafarge Bétons. De son côté, Lafarge Granulats a largement obtenu le label RSE “Maturité”. L’ensemble des sites de production de bétons et granulats de Lafarge sont engagés dans la démarche, soit 470 sites en France.

Malgré les difficultés liées aux contraintes sanitaires, Lafarge Ciments a obtenu en 2021 le renouvellement de sa certification ISO 14001 pour 3 ans.

Localement, Lafarge est également impliquée dans des démarches particulières comme la Charte d’Amélioration des Ports de Haropa. Cette démarche s’applique à l’ensemble des domaines portuaires et des filières de l’axe Seine, qui s’engagent dans une démarche d’amélioration continue. Les installations et sites portuaires s’engagent :

- À réaliser un audit annuel par un organisme indépendant sur les critères d’intégration urbaine, architecturale et paysagère, la maîtrise des impacts environnementaux des activités et l’information régulière des publics concernés
- Et à mettre en œuvre le plan d’action correspondant.

Enfin, une évaluation au niveau du groupe a été conduite sur les risques de catastrophes naturelles, à court ou moyen terme, notamment celles pouvant être engendrées par le changement climatique. L’objectif de cette évaluation est de mesurer la résilience de nos installations.

## Des causeries environnement sur tous les sites tous les mois

Afin d’assurer la mise en œuvre et l’appropriation par tous des plans d’actions environnement, des quart-d’heure environnement sont organisés chaque mois sur chacun des sites d’exploitation .

En 2022, les sujets suivants ont notamment été traités : usage de l’eau en période de sécheresse, gestion de la biodiversité au printemps, préservation de la trame noire, gestion exemplaire des déchets, etc.

En complément, des rondes sont organisées tous les trimestres par les responsables de sites. Tous les profils de salariés peuvent y participer, qu’ils soient ou non spécialisés en environnement, et ce afin d’assurer un niveau de culture minimum auprès de tous les salariés.

# AMÉNAGER LE PAYSAGE ET PRÉSERVER LES SOLS

Holcim œuvre à atténuer les éventuels impacts négatifs de ses opérations sur les communautés qui l'entourent, en commençant par porter une attention toute particulière à l'impact visuel de ses opérations.



L'emprise foncière de nos activités de carrières, de 3644 hectares (surface en exploitation) est compensée par le réaménagement systématique des terrains pendant et après exploitation. Dans la mesure du possible, les carrières sont exploitées selon la technique de la dent creuse : celle-ci permet de masquer les impacts paysagers durant l'exploitation.

Notamment, après exploitation, les carrières sont réaménagées et restituées à la collectivité. Sur l'emprise des carrières dont Holcim est toujours exploitant, fin 2022 ce sont 2449

hectares qui ont été restitués. En fonction du contexte et du souhait de la collectivité, ces restitutions peuvent avoir un objectif économique, sociétal ou environnemental : création d'activité et d'emplois, retour à l'usage initial (agricole par exemple), création de zones de loisirs ou écologiques. Grâce à l'ingénierie environnementale que nos équipes ont acquise, il n'est pas rare que les espaces restitués offrent des potentiels plus intéressants en termes de biodiversité, et peuvent être reconnus comme des réservoirs de biodiversité ou des zonages types d'Aires Protégées.

+ de  
**23 000**

**arbres plantés  
en 2022**  
dans le cadre de  
réaménagements  
de carrières

# ASSURER LA GESTION DURABLE DE L'EAU

L'eau fait l'objet de pressions croissantes, qui s'intensifient avec l'activité humaine et les changements climatiques.

Dans le cadre de sa nouvelle politique Nature positive, le groupe Holcim s'est fixé pour objectif de baisser l'intensité hydrique de toutes ses lignes de produits (objectif 2030 vs 2018) :



Des plans d'actions sont mis en œuvre par ligne de produit, avec identification des sites les plus consommateurs et fixation d'objectifs intermédiaires.

La directive relative à la gestion durable de l'eau établit les règles et standards pour toutes nos opérations. Le groupe contribue notamment à une meilleure gestion de l'eau dans ses activités par :

- L'équipement de tous les sites d'un système de recyclage des eaux de process et des eaux de ruissellement.
- La collecte et le recyclage systématique des eaux usées.

En 2022, des actions de réduction des consommations ont été menées :

- Identification des sites les plus consommateurs.
- Déploiement d'actions pratiques de réduction des consommations d'eau claire (eau de forage, eau de ville) : récupération des eaux de pluie, recherche de fuites...

Les cimenteries poursuivent leur analyse des risques liés à l'eau et respectent la fréquence des prélèvements réglementaires. La consommation d'eau pour 2022 est à 0,36 m<sup>3</sup>/t de ciment. Aucune non-conformité n'a été détectée sur les analyses effectuées. Cet indicateur de consommation d'eau par volume de matériau a été étendu au béton et au granulat en 2021. En 2022, la méthodologie a été renforcée et a abouti aux résultats suivants :

- Béton : 238 L/m<sup>3</sup>
- Granulats : 384 L/t

Ces actions se poursuivent avec des objectifs dans les feuilles de routes 2023 de chaque activité :

- Ciments : -5 % de consommation 2023 vs 2022
- Granulats : -10 % de consommation 2023 vs 2022
- Bétons : consommation < 240 L/m<sup>3</sup>

## Une mise à l'honneur pour la contribution à la lutte contre les inondations à Nîmes

La 7<sup>e</sup> édition des Trophées développement durable de l'Union nationale des producteurs de granulats a récompensé en 2022 l'exploitation du bassin des Antiquailles à Nîmes (30), où Lafarge participe à un projet d'intérêt général de lutte contre les inondations. Le bassin-carrière permettra, au terme de son exploitation, d'avoir un impact positif direct sur la sécurité de la population lors des «épisodes cévenols», de plus en plus fréquents et violents.

Au-delà de ce projet d'aménagement, cette collaboration étroite a permis de développer des actions à portée sociétale et d'assurer une communication environnementale en sensibilisant le grand public aux aspects économiques et sociaux de l'activité de carrière. Enfin, le partenariat avec le Syndicat Mixte des Gorges du Gardon (SMGG) a permis de valoriser le gisement dans le cadre de la conservation du patrimoine local tout en impliquant des personnes sur le chemin de la réinsertion.

# PRÉSERVER LA QUALITÉ DE L'AIR

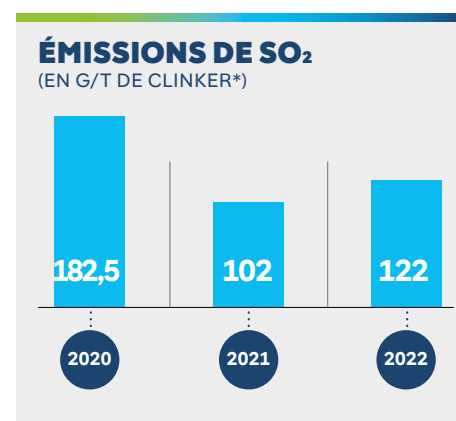
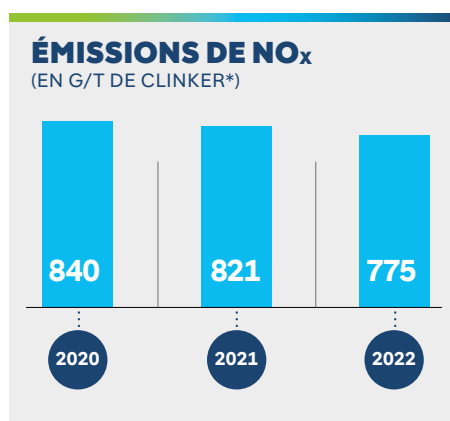
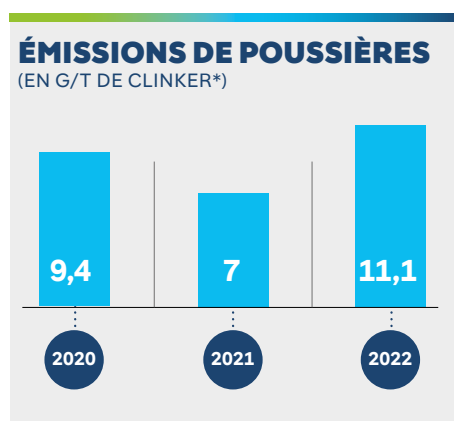
Les cimenteries font l'objet d'un monitoring permanent des émissions dans l'air, notamment en application de la directive 2010/75/UE relative aux émissions industrielles, appelée directive IED. Celle-ci a pour objectif de parvenir à un niveau élevé de protection de l'environnement grâce à une prévention et à une réduction intégrées de la pollution provenant d'un large éventail d'activités industrielles et agricoles. Elle systématise les principes suivants :

Les cimenteries font l'objet d'un monitoring permanent des émissions dans l'air, notamment en application de la directive 2010/75/UE relative aux émissions industrielles, appelée directive IED. Celle-ci a pour objectif de parvenir à un niveau élevé de protection de l'environnement grâce à une prévention et à une réduction intégrées de la pollution provenant d'un large éventail d'activités industrielles et agricoles. Elle systématise les principes suivants :

- Le recours aux meilleures techniques disponibles des activités concernées, fondements des valeurs limites d'émissions.
- Le réexamen périodique des conditions d'autorisation.
- La remise en état du site.

Grâce à un ambitieux plan d'investissement pluriannuel (2016-2021), qui a vu le remplacement progressif d'équipements industriels lourds (filtres principalement), les sites de Lafarge Ciments ont enregistré des améliorations significatives. Les émissions sont ainsi en deçà des limites fixées par la directive IED.

- **La maîtrise de l'empoussièrement** en cimenterie est assurée par un système de mesure des poussières au plus près de leur point d'émission, puis de leur dispersion en dehors du site. Les mesures permettent de suivre en continu les niveaux de concentration des poussières dans l'atmosphère. En 2022, un nouveau filtre à été installé à l'usine de La Malle. Le niveau de poussières moyen a malgré tout légèrement augmenté, en liaison notamment avec un dysfonctionnement ponctuel sur un site, faisant depuis l'objet d'un plan d'actions.
- **Les oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>)**, qui regroupent essentiellement deux molécules, le monoxyde d'azote (NO) et le dioxyde d'azote (NO<sub>2</sub>), proviennent de procédés fonctionnant à haute température.
- **Les émissions de SO<sub>2</sub>** sont naturellement corrélées aux matières premières utilisées dans les procédés de fabrication du ciment ; on observe ainsi régulièrement des variations de soufre dans les gisements de carrière et dans les combustibles utilisés dans les fours, qui impactent nos émissions.



\* émissions exprimées en g/t de clinker en 2022, et en g/t de ciment en 2020 et 2021

# UN ENGAGEMENT CONSTANT EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ

Depuis 50 ans, Holcim œuvre en partenariat avec des experts locaux (bureaux d'études, associations de protection de l'environnement, à la protection et à la restauration de la biodiversité pendant et après l'exploitation de ses carrières.



Nos activités d'extraction sont les principales cibles de ces mesures, car elles présentent des opportunités majeures pour les écosystèmes. Néanmoins, c'est désormais sur l'ensemble de la chaîne de valeur que porte notre démarche de progrès.

En cohérence avec le nouveau cadre mondial pour la biodiversité, l'entreprise s'est fixé pour objectif d'avoir un impact positif net d'ici 2030. Elle déploie l'empreinte biodiversité selon la méthodologie BIRS (Biodiversity Indicator Reporting System) de l'UICN, afin de démontrer le changement positif qu'elle opère en faveur de la biodiversité sur ses sites d'ici 2030. L'objectif est d'évaluer tous les sites d'ici 2025. Axe majeur de notre stratégie de développement durable, la biodiversité est un vecteur essentiel à la fois pour assurer la pérennité

de nos activités, pour mobiliser les équipes et pour entretenir de bonnes relations avec nos parties prenantes locales.

Après avoir vu ses engagements reconnus conformes à la Stratégie nationale pour la Biodiversité en 2012, Lafarge France s'est engagé dans Act4Nature en 2018, et a renouvelé ses engagements en 2021. En 2022, c'est l'Office français de la biodiversité qui a reconnu la pertinence des engagements de Holcim France via le dispositif Entreprises Engagées pour la Nature (EEN).

Celui-ci se décline autour de trois axes avec un dénominateur commun, la maîtrise des impacts négatifs sur la biodiversité. Voici le bilan des actions menées.

---

**100 %**  
des sites de  
carrière avec un  
programme de  
réaménagement

---

**100 %**  
des carrières  
ont un plan  
d'action  
biodiversité

---

INTITULÉ DE L'ENGAGEMENT INDIVIDUEL	PÉRIMÈTRE	INDICATEUR/ OBJECTIF ASSOCIÉ	ÉCHÉANCE OU PÉRIODE DE MISE EN ŒUVRE	ETAT DE L'ACTION	RÉSULTATS PARTIELS/ DÉFINITIFS DE L'ACTION	COMMENTAIRES
Inventorier la biodiversité sur 100 % de nos sites à enjeux	Sites d'extraction (BIC 1 et 2) : ciment et granulat (France)	% de sites inventoriés/an	2025	En cours	65 % des sites couverts	Partenariats avec des associations ou entreprises (bureaux d'études) locales.
Formaliser et mettre en œuvre des plans d'actions biodiversité* sur 100 % des carrières à enjeux forts + 30 % des carrières à enjeux modérés*	Sites d'extraction (BIC 1 et 2) : ciment et granulat (France)	% de sites dotés de plans d'actions biodiversité	2025	Menée à terme	100 %	Objectif dépassé : 100 % des sites couverts (quels que soient les enjeux)
Mettre en place une approche unifiée des enjeux Biodiversité, Climat et Economie Circulaire : organisation d'une Task force interne transverse semestrielle évaluant les impacts des produits et proposant des améliorations	France + centre d'innovation	Réunion 2 fois par an et % mise en œuvre des recommandations de la taskforce	A partir de 2021	En cours	1 réunion sur la prise en compte de la biodiversité dans les labels construction en 2022	
Développer et mettre sur le marché des solutions constructives favorables à la biodiversité*, y compris climat et économie de ressources (incorporation de recyclés, produits bas carbone et désimperméabilisants...)	France + centre d'innovation	Atteindre 25 % de chiffre d'affaires contribuant à la construction durable*	2025	En cours	En 2022, 10,1 % des ventes étaient liées à des produits ou services favorables à la biodiversité	
Réaliser un affichage biodiversité sur 100% de nos sites	Sites d'extraction France	% de sites disposant d'un affichage biodiversité	2025	En cours	80 %	Affichage générique en cours de révision pour proposer un template commun à tous les sites.
Soutenir 5 projets volontaires proposés par les collaborateurs par an	France	Nbre de projets initiés	A partir de 2021	En cours	Objectif atteint et dépassé en 2022 (au moins 5 projets volontaires)	voir encadré
Former ou sensibiliser 80 % des collaborateurs à la biodiversité	France	% de collaborateurs formés ou sensibilisés /an	2025	En cours	Mesure de l'indicateur à renforcer	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Déploiement de causeries biodiversité (avril, octobre et décembre) sur l'ensemble des carrières : 1/2 heure de discussion en équipes autour de thématiques choisies : <ul style="list-style-type: none"> <li>- la biodiversité en général,</li> <li>- la fauche tardive et la trame noire.</li> </ul> </li> <li>• Actions de sensibilisation autour de webinars internes (Semaine européenne du développement durable)</li> </ul>



ITITULÉ DE L'ENGAGEMENT INDIVIDUEL	PÉRIMÈTRE	INDICATEUR/ OBJECTIF ASSOCIÉ	ÉCHÉANCE OU PÉRIODE DE MISE EN ŒUVRE	ETAT DE L'ACTION	RÉSULTATS PARTIELS/ DÉFINITIFS DE L'ACTION	COMMENTAIRES
Mettre à disposition les données et les sites pour des programmes de recherche et d'étude (y compris données antérieures à la loi biodiversité)	France	Participer au moins à deux programmes	2025	En cours	Expérimentation sur les centrales à béton et leur insertion dans la trame noire. Lancement d'un travail d'inventaire sur les espèces exotiques envahissantes (EEE)	<ul style="list-style-type: none"> <li>A systématiser pour développer une stratégie nationale : <ul style="list-style-type: none"> <li>• inventaire des espèces présentes</li> <li>• identification des mesures de lutte et de leur degré de réussite ou d'échec</li> <li>• partage des résultats avec les associations partenaires et avec le Centre de Ressource des EEN</li> </ul> </li> </ul>
Doter 100% des sites à enjeux d'un partenariat avec des experts locaux	Sites d'extraction (BIC 1 et 2) : ciment et granulats (France)	% de sites disposant d'un partenariat	2025	En cours	65 % des sites couverts	Partenariats avec des associations ou entreprises (bureaux d'études) locales.
Communiquer sur 6 actions d'envergure nationale par an en faveur de la biodiversité	France	Nbre d'actions	2025	En cours	<p>En 2022, 5 communiqués de presse de l'entreprise concernaient la biodiversité. Un concours national Biodiversité a été lancé à l'occasion des semaines européennes du développement durable</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Inauguration de l'espace naturel de Bodonou à haute valeur écologique aux portes de Brest, grâce au réaménagement d'une carrière Lafarge.</li> <li>• « Journées portes ouvertes » de l'UNICEM : visites de 5 carrières Lafarge Granulats, sur l'exploitation et le réaménagement des sites.</li> <li>• A Saint-Colomban (dépt. 44), la démarche RSE de la sablière récompensée par le label « Maturité » de l'UNICEM, signe de son engagement en faveur de l'environnement et du territoire <ul style="list-style-type: none"> <li>• Course nature à l'usine de Saint-Pierre-La-Cour (Mayenne) : plus de 900 participants aux randonnées et courses à pied organisées sur le site</li> <li>• Rapport Développement durable</li> <li>• Semaines européennes du développement durable : concours national sur la biodiversité</li> </ul> </li> </ul>



## La carrière de Montricoux (82) distinguée

à l'occasion du concours Biodiversité des Journées du Développement durable

Le concours biodiversité organisé au sein de l'entreprise à l'occasion des Journées européennes du développement durable en septembre et octobre 2022 a permis de mettre en valeur de nombreuses actions de préservation de la biodiversité mises en place par les collaborateurs. La plus remarquable est le programme mis en place par la carrière de Montricoux, qui allie amélioration des connaissances, programme de sauvegarde, sensibilisation du personnel, diffusion auprès des jeunes publics environnant et collaboration avec des partenaires extérieurs (le CPIE Quercy-Garonne).

La carrière s'est engagée sur une veille renforcée de la biodiversité du site et sur un recensement majeur des espèces présentes sur le site. Ces premières mesures permettent la définition d'indicateurs de biodiversité suivis sur le long terme et donnent la priorité à quatre grandes familles à enjeux. Sensibilisés aux enjeux biodiversité, les collaborateurs du site recevront prochainement les écoles riveraines de la carrière pour participer à une sensibilisation plus large.

## Un chantier forestier dans la carrière de Montauté

Le 10 Novembre 2022, 14 élèves du groupement scolaire de Sardy-les-Epiry ont pu, avec le concours du Groupement Forestier de Montauté, participer à la plantation de plus de 500 arbres sur le site de la carrière de Montauté. Ce chantier innovant relève le défi de la pérennité d'un boisement « coupe-feu » dans un sol typique de carrière.

Enchantés par la visite, les élèves ont exprimé le souhait de revenir sur le site pour observer l'évolution de la plantation.



## Soutien à cinq projets proposés par les collaborateurs

Dans le cadre de notre engagement Act4nature, des projets de collaborateurs ont été distingués.

Le Hibou Grand Duc, espèce figurant sur la liste des espèces protégées et inscrite sur la liste rouge de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), fait l'objet d'un suivi accru sur nos sites. Ainsi, 6 de nos carrières en région Bourgogne-Franche-Comté sur lesquelles vit le Hibou Grand Duc opèrent un suivi écologique de cette espèce.

Dans les Yvelines, à la Carrière de Sandrancourt (78), le suivi des ruches naturelles a permis d'observer la recolonisation des espaces par des abeilles domestiques devenues sauvages.

Sur la carrière de Moulin Neuf (58), dans la Nièvre, un réseau de mares a été spécialement créé pour les amphibiens du site, dont certains figurent aussi sur la liste rouge des espèces protégées de l'UICN.

A la carrière du Lampourdier (84), dans le Vaucluse, les mares dans lesquelles évoluent certains amphibiens placés sur la liste rouge des espèces protégées de l'UICN ont été restaurées.

A la carrière de Fercé-sur-Sarthe, un chantier nature, auquel collaborateurs Lafarge et parties prenantes extérieures ont participé, a permis de restaurer les espaces de vie de l'ornithope délicat (espèce végétale figurant sur la liste rouge des espèces protégées de l'UICN).



# ENGAGÉS AVEC NOS ÉQUIPES ET DANS LES TERRITOIRES




C



## SOMMAIRE

Engager nos ressources humaines	58
Développer les potentiels	59
Favoriser le dialogue social, la diversité et l'inclusion	61
Dialoguer avec les parties prenantes	64
Soutenir les territoires	65
Contribuer à la définition des politiques publiques	66
Des actions collaboratives	67

Préserver nos équipes, développer leur potentiel et nous insérer durablement dans les territoires sont des principes qui guident nos actions.



**NOTRE AMBITIONS :**  
Atteindre **LE ZÉRO ACCIDENT**

**NOTRE CONVICTION :**  
« si nous sommes performants en matière de sécurité, **NOUS SERONS PERFORMANTS DANS LA CONDUITE DE NOS ACTIVITÉS** ».

Pour Holcim, être leader du secteur des matériaux de construction implique d'être exemplaire en matière de prévention des risques professionnels et de protection de la santé et la sécurité de nos collaborateurs.

**Notre politique Santé & Sécurité** s'adresse non seulement à l'ensemble des collaborateurs, mais aussi aux sous-traitants, transporteurs, clients et communautés locales avec lesquelles nous travaillons. Elle s'organise autour de quatre grands objectifs :

- Créer une véritable culture de la sécurité pour toutes nos parties prenantes : collaborateurs, sous-traitants, transporteurs, communautés et clients.
- Maintenir un système de management de la santé et de la sécurité qui vise à l'amélioration continue de notre performance et à la gestion des risques sur nos sites.
- Viser l'excellence opérationnelle en instaurant un état d'esprit qui se traduit au quotidien par un engagement et un comportement Santé & Sécurité exemplaires propices à une exécution méthodique et rigoureuse de nos opérations au service de la performance.
- Communiquer ouvertement avec toutes nos parties prenantes sur nos performances, nos axes de développement et problématique santé et de sécurité.

**Nos actions pour la thématique santé**

en 2022 ont porté principalement sur la prévention des addictions en milieu professionnel et sur l'exposition au bruit, aux vibrations et aux poussières.

La nécessité de déployer des actions de prévention et de contrôle de consommation de drogues ou d'alcool sur le lieu de travail a été identifiée en 2019, suite à un grave accident routier. Un travail préparatoire a débuté en 2020 en :

- Intégrant les représentants du personnel au déploiement de cette démarche.
- Modifiant nos règlements intérieurs sur l'ensemble des entités pour les rendre compatible avec les tests drogues et alcool sur le lieu de travail.

Cette action s'est déployée en 3 étapes. Après une communication massive (affiches, livret, causerie vidéo de 12 min) en 2021, 250 managers ont été formés et plus de 1000 tests (annoncés ou inopinés) ont été réalisés. Cette démarche a été poursuivie en 2022 avec la réalisation de tests inopinés sur site.

Nous poursuivons cette démarche en 2023 :

- Formation des managers nouvellement intégrés à l'entreprise.
- Réalisation de tests inopinés en intégrant les sous-traitants et chauffeurs présents sur site lors du test.

L'objectif principal est d'intégrer la prévention des addictions dans notre culture santé sécurité et que les contrôles deviennent une routine. La documentation et les outils liés à cette démarche ont été mis à disposition des managers sur l'intranet santé sécurité environnement afin de faciliter leur accès et utilisation.

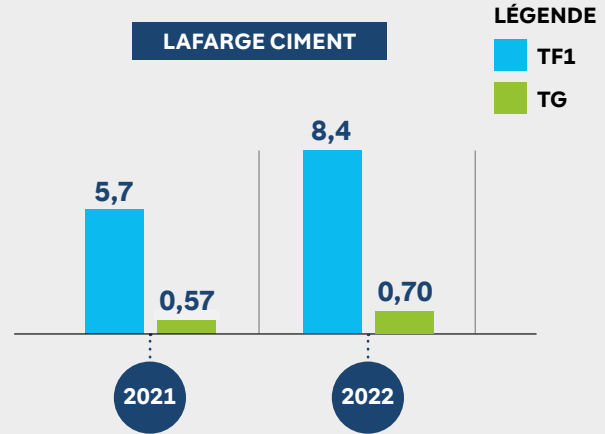
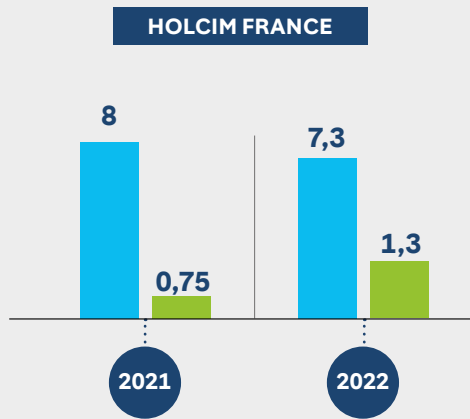
**100 %**

**de nos sites de production affichent les Règles Santé et Sécurité définies pour l'entreprise**



## SÉCURITÉ

### TAUX DE FRÉQUENCE SALARIÉ LAFARGE (RÉFÉRENTIEL CPAM)



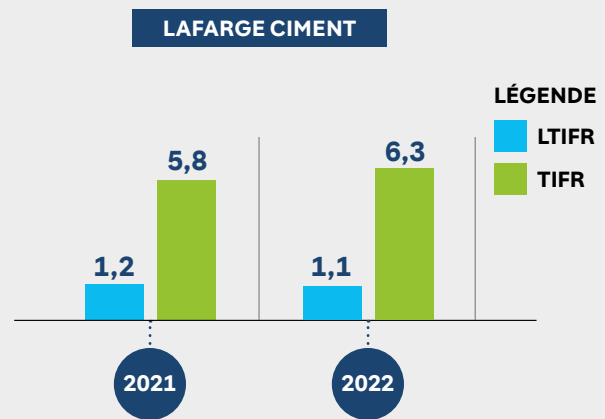
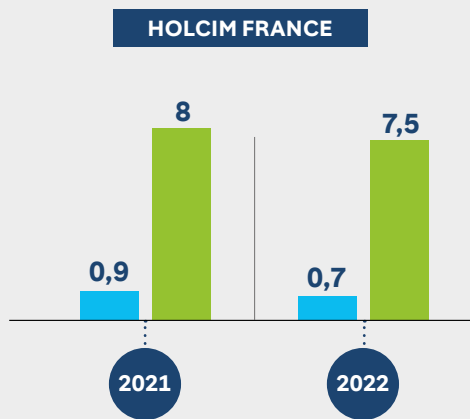
#### RAPPEL DES FORMULES DE CALCUL (DÉFINITION CARSAT<sup>11</sup>) :

**TF1** = (nombre d'accidents avec arrêt / nombre d'heures travaillées) x 1 000 000

**TF2** = (nombre d'accidents avec et sans arrêt / nombre d'heures travaillées) x 1 000 000

**TG** = (nombre de journées perdues / nombre d'heures travaillées) x 1 000

### TAUX DE FRÉQUENCE SELON STANDARDS GROUPE HOLCIM SUR SITE (SALARIÉS+INTÉRIMAIRES+SOUS TRAITANTS)



**LTIFR (Lost Time Injury Frequency Rate)** = Le taux de fréquence est le nombre d'accidents avec et sans arrêt de travail pour 1000000 (1 million) d'heures travaillées par les salariés, sous-traitants et intérimaires.

**TIFR (Total Injury Frequency Rate)** = Le taux de fréquence est le nombre d'accidents avec arrêt de travail pour 1000000 (1 million) d'heures travaillées

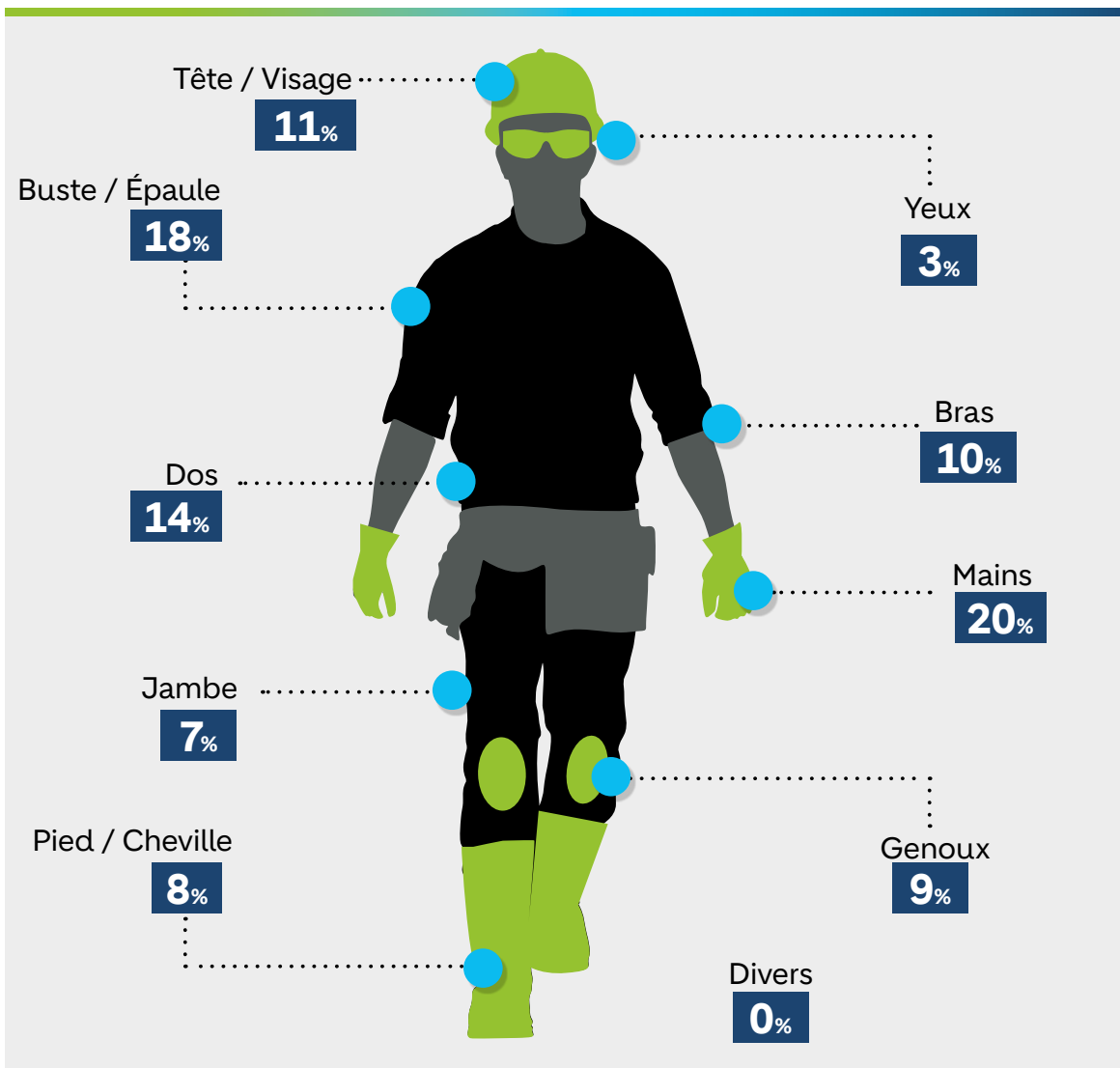
Pour l'ensemble des opérations France, l'accidentologie avec arrêt a diminué entre 2021 et 2022.

Plusieurs tendances néanmoins :

- L'accidentologie des activités ciments est assez similaire à 2021 avec un accident critique sur l'usine du Teil lié au contact avec de la matière chaude ;
- Lafarge Bétons subit l'accidentologie liée aux chutes de plain pied comme en 2021 ;
- Lafarge Granulats enregistre une légère hausse de la fréquence d'accident.

11. Définition Carsat : est considéré comme accident du travail quelle qu'en soit la cause, l'accident survenu par le fait, ou à l'occasion du travail, à toute personne salariée ou travaillant, à quelque titre ou en quelque lieu que ce soit, pour un ou plusieurs employeurs, ou chefs d'entreprises.

## NATURE DES LÉSIONS



Total des événements pris en compte :

**231**

Les mains, le buste, les épaules et le dos sont les sièges de lésion les plus fréquents en 2022

Les accidents liés aux chutes restent majoritaires en 2022 comme l'année précédente. Les opérations de maintenance et l'utilisation d'outillage (cause « frappé heurté par un équipement ») ont engendré plusieurs accidents dont certains critiques.

Les plans d'action Santé Sécurité pour 2023 visent à agir sur la fréquence ET la gravité.

- Des thématiques sont communes aux 3 métiers :
- Contrôle des risques majeurs : thème prioritaire de l'année 2023.
  - Gestion de la sécurité des process : management de l'intégrité structurelle (béton et acier).

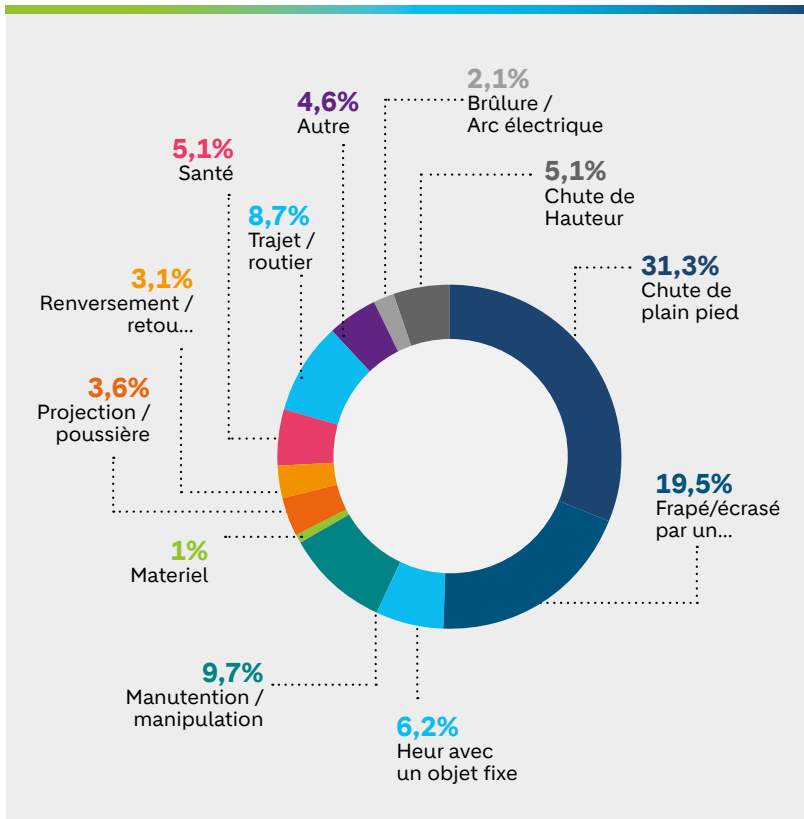
- IVMS (In Vehicle Monitoring System) : suivi de la qualité de la conduite pour la logistique
- Poursuite de la démarche drogues et alcool.

D'autres thèmes sont spécifiques à chaque métier, notamment :

- Ciments : analyse de risques, autorisation de travail et modes opératoires.
- Granulats : poursuite du déploiement de la démarche de prévention des risques électriques-Arc Flash.
- Bétons : démarrage du déploiement Arc Flash et poursuite de la réalisation d'audits relatif aux activités de pompage.



## CAUSE DES ACCIDENTS EN 2022



## Déploiement de l'IVMS

IVMS (In Vehicle Monitoring System) est un système embarqué dans une application logistique qui permet de suivre la qualité de conduite des chauffeurs de nos camions affrétés. Ce système recueille les données de conduite et les classe selon 4 critères : excès de vitesse, freinages brusques, utilisation du téléphone au volant, virage serré. Nous avons accès à une vue consolidée pour chaque entreprise de transport. Ce qui nous permet d'évaluer ces derniers.

En 2022, ce système a été déployé sur une grande partie de la flotte affrétée. En 2023, notre objectif est d'exploiter les données trimestriellement et d'organiser un échange avec a minima les transporteurs sous performants et de les inciter à mettre un plan d'actions avec leurs chauffeurs pour améliorer leur comportement au volant.

# ENGAGER NOS RESSOURCES HUMAINES

Pour Holcim, la durabilité commence par l'engagement, le bien-être et le développement des équipes. Notre ambition est de positionner les compétences au bon endroit et permettre à chacun de développer son meilleur potentiel, en étroite corrélation avec les besoins des opérations.

L'activité de l'entreprise est en profonde transformation. Aussi, l'entreprise accompagne ses ressources humaines dans la transition et les prépare aux défis techniques, managériaux et commerciaux à venir.

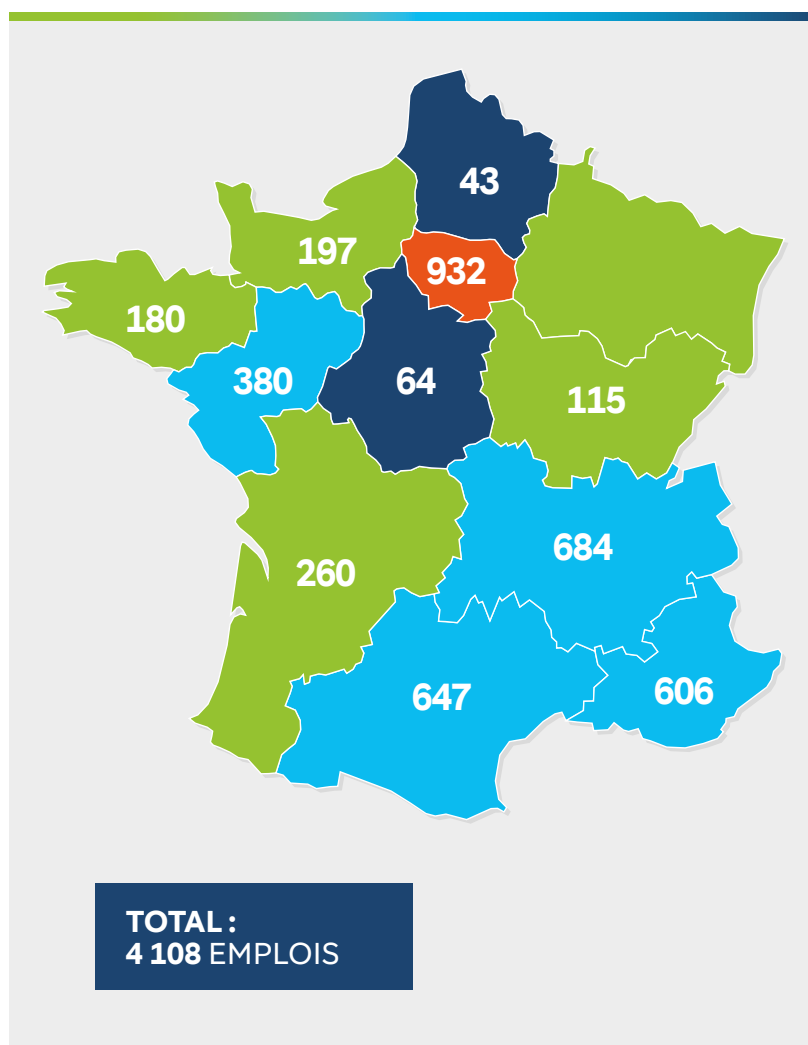
Holcim<sup>12</sup> emploie 4102 collaborateurs en France (CDI, CDD et alternants), répartis entre le siège national situé à Issy-les-Moulineaux, les sièges régionaux et les unités de production ou de vente sur tout le territoire. Hors alternants, 92,3 % des salariés ont des contrats de travail à durée indéterminée. Les femmes représentent 18,3 % de l'effectif total, et 26,7 % de l'effectif d'encadrement.

Lafarge Ciments France emploie 1136 personnes, dont 94 % de CDI et 14,2 % de femmes.

Le taux d'absentéisme de Holcim France s'établit à 4,93 % en 2022 (inférieur au taux de l'industrie en France). Ce chiffre se distingue par sa stabilité.

La pyramide des âges des personnels en CDI est équilibrée. L'ancienneté moyenne des collaborateurs est de 14,7 ans, chiffre en baisse compte tenu des embauches récentes. Elle peut s'expliquer, outre la fidélité à l'entreprise, par le caractère technique de nos activités et la nécessité de disposer des profils expérimentés pour les métiers de la production et de la maintenance. Une attention particulière est portée au renouvellement des générations et à l'attractivité des métiers techniques, conditions de résilience et de croissance des entreprises.

## RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES EMPLOIS



12. Hors nouvelles acquisitions 2022, qui seront intégrées ultérieurement au reporting social.

# DÉVELOPPER LES POTENTIELS

Développer les potentiels des collaborateurs constitue un enjeu majeur d'investissement et un levier de croissance important pour les années à venir. Une politique de formation ambitieuse est déployée pour l'ensemble de collaborateurs.

Les stagiaires suivent en priorité des formations réglementaires en matière de santé et sécurité (à hauteur de 50 %), puis des formations liées à la performance industrielle, et enfin des formations en matière de management et d'efficacité professionnelle. Notre centre de formation dédié à Saint-Quentin-Fallavier (38), le Pôle Académie, a renouvelé sa certification Qualiopi pour 2022. En 2022, un focus plus particulier a été mis sur le développement des compétences managériales.

Après 2 ans de travaux avec la filière cimentière, la première formation du CCP (Certificat de Compétences Professionnelles)

de "pilote de salle centrale" a été déployée en 2022. 5 alternants suivent le cursus et seront diplômés début 2023.

Afin d'anticiper les départs en retraite, d'assurer le renouvellement des générations, et de préparer les plans de succession à tous les niveaux, enjeux majeur pour la continuité de nos opérations, l'entreprise procède chaque année à la revue RH des ressources et compétences réalisée : People for Tomorrow (PFTs). Les entretiens professionnels contribuent à construire ces plans de développement des compétences.

## 74 160

heures

de formation  
ont été  
dispensées  
en 2022 soit

## 18,8

heures

par salarié  
en moyenne

## La fresque du climat : accompagner la transition bas-carbone de l'entreprise

Dans la lignée de ses engagements environnementaux, Holcim France a pour ambition de sensibiliser un maximum de collaborateurs aux enjeux climatiques, de faire connaître les actions du groupe sur le sujet et de créer un environnement propice à l'innovation et à la contribution de chacun en la matière. Lancée en septembre 2022, la Fresque du Climat est en cours de déploiement auprès de l'ensemble des collaborateurs (sur une durée de 3 ans).

A ce jour, plus de 150 collaborateurs ont suivi cet atelier de 2h, dont remontent de nombreux témoignages de satisfaction : " la Fresque du Climat est un moment ludique et plein d'échanges autour

des sujets graves. Nous pensons tous en connaître les grandes lignes mais avec la fresque, cela devient concret, réel et alarmant. Personnellement, cela fait 3 fois que je participe à cet atelier et à chaque fois, c'est une découverte : nouvelles questions, nouvelles réflexions qui évoluent en fonction des participants et des animateurs. Sans oublier les fou-rires quand on essaye de lire et comprendre les mots imprononçables ! Très étonnant la façon dont les différentes équipes appréhendent l'espace de la fresque. Ce que j'aime bien, c'est de trouver le titre à ce travail de groupe, et c'est à ce moment-là qu'on peut compter sur le talent créatif de nos collègues. À partager avec tous !" (Lenka Valentova, directrice performance commerciale et marketing Bétons).

## Office goes green






Office Goes Green est un programme mondial lancé par le Groupe et conçu pour promouvoir les bonnes pratiques au bureau, en invitant les collaborateurs à adopter des comportements plus durables. L'objectif est de développer

des habitudes qui impliquent une utilisation plus responsable des ressources.





Il comprend des actions obligatoires et des efforts supplémentaires :



### ACTIONS OBLIGATOIRES

	COMMENT ?
 <b>ZERO PLASTIQUE</b>	Retirer les bouteilles en plastique individuelles des bureaux, mettre à disposition des bacs de recyclage en PET et les éliminer correctement.
 <b>VOITURES DE SOCIÉTÉ</b>	Mettre à jour la politique locale en matière de voitures de société et définir un plan d'action pour la transition vers les voitures électriques.
 <b>SCOPE 2 : ENERGIES</b>	Suivre le Holcim POWER Program, passer aux énergies renouvelables, optimiser l'utilisation du CVC, de l'éclairage et des appareils électroménagers, améliorer l'isolation thermique.
 <b>VOYAGES D'AFFAIRES</b>	Offrir une alternative à l'avion pour les voyages à courte distance.
 <b>PRATIQUES D'IMPRESSION</b>	Supprimer les imprimantes personnelles non essentielles, adopter DocuSign, n'utiliser que du papier d'impression écologique étiqueté, recycler le papier.

### ACTIONS VOLONTAIRES

	COMMENT ?
 <b>EMPREINTE NUTRITIONNELLE</b>	Réduire les emballages alimentaires, recycler les capsules de café, utiliser des ustensiles de cuisine lavables, acheter des produits locaux de saison, communiquer sur l'empreinte des différents aliments/régimes, proposer des options végétariennes/veganes.
 <b>DÉPLACEMENT DOMICILE-TRAVAIL</b>	Subventionner les transports publics, créer des places de stationnement pour les vélos et les vélos électriques, créer/adopter une plateforme pour permettre le covoiturage entre employés.
 <b>INFORMATIQUE ET DIGITAL</b>	Prolonger la durée de vie des appareils informatiques, régler les ordinateurs de bureau pour qu'ils se mettent en mode veille après 20 minutes d'inactivité (qu'ils soient alimentés par une batterie ou branchés).
 <b>ÉDUCATION ET SENSIBILISATION</b>	Sensibiliser et éduquer les employés sur les questions de durabilité par le biais de contenus éducatifs et de concours sur la durabilité.

# FAVORISER LE DIALOGUE SOCIAL, LA DIVERSITÉ ET L'INCLUSION



Chez Holcim, nous portons une attention particulière au dialogue social. Nous valorisons et respectons toutes les différences qui font la singularité de chaque individu.



## NOS AMBITIONS

- Progresser **DANS LA REPRÉSENTATION DES FEMMES DANS LES POSTES DE DIRECTION (+ 40 %)** pour atteindre un seuil de 25 % de femmes minimum en 2026
- Examiner **½ DE CANDIDATURES FÉMININES LORS DE PROMOTIONS INTERNES,** ½ lors de recrutements

Bien que nos métiers soient traditionnellement exercés par des hommes, nous estimons que **l'égalité femme-homme est facteur de progrès social, d'enrichissement de nos équipes et de performance de notre activité.**

**L'accord sur l'égalité professionnelle** a été renégocié fin 2022 et est en cours de signature. La mise en place d'un plan d'actions et le rappel des principes en termes de conditions de travail et de recrutement ont permis d'augmenter la part de femmes dans les effectifs cadres et totaux, ainsi qu'améliorer significativement les index d'égalité professionnelle de l'entreprise (Lafarge France : 77 - Lafarge Bétons : 84 - Lafarge Ciments : 88 - Lafarge Granulats : 75).

Nous intégrons la diversité et l'inclusion dans **tous nos processus de recrutement**, en veillant à refléter la diversité des talents dans toutes les décisions de recrutement

**14,4 %**

Part des femmes dans l'effectif total

**26,06 %**

Part des femmes dans l'effectif cadres

et de gestion des talents : les offres sont neutres, les promotions ne sont pas fondées sur le genre, et une attention particulière est portée à l'intégration des jeunes dans l'entreprise (contrats de professionnalisation et alternance, développement du sourcing des candidats, y compris en reconversion, pour intégrer notre centre de formation ...). En 2022, 400 recrutements externes ont été conduits, dont 27 % de femmes. Sur 28 mouvements internes ou promotions, 32 % ont concerné des femmes.

Tous nos collaborateurs doivent faire preuve de courtoisie et de respect non seulement dans les locaux de l'entreprise, mais aussi lorsqu'ils représentent le groupe Lafarge, que ce soit pendant une réunion avec un client ou un fournisseur, lors de la conduite d'un camion Lafarge ou d'échanges avec les parties prenantes locales. Pour traiter cette problématique avec tout le sérieux et l'impartialité nécessaires, nous avons défini et ajouté de nouvelles lignes directrices à notre **Code de conduite professionnelle**. Une ligne éthique est également disponible à l'ensemble des collaborateurs : une ligne téléphonique est accessible 24 heures sur 24 et sept jours sur sept et un raccourci a été installé sur chaque bureau d'ordinateur menant sur la plateforme Integrity Line. Les collaborateurs peuvent poser des questions et déposer des alertes sur toutes les infractions au droit et au Code de conduite des affaires, aux directives et aux politiques de Lafarge. En 2019, une procédure de signalement interne a été lancée contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes. En 2020, les référents nommés au sein de Lafarge et dans les instances de représentation du personnel ont été sensibilisés. Une campagne de communication auprès de tous les salariés a été lancée en 2022.

Pour lutter contre le sexisme en entreprise et favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap, une campagne de sensibilisation a été déployée. La campagne "Respect" (lutte contre les discriminations en matière de sexe, race, orientation sexuelle et handicap) s'est concentrée en 2022 sur les aspects sexisme et handicap :

- Diffusion de messages à toute l'organisation : lancement par un message fort de la direction, affiches sur tous les sites pour sensibiliser au sexisme ordinaire, lien avec le dispositif de lutte contre le harcèlement (procédure, contact mail, formation des référents employeur et représentants des salariés).

- Formation des recruteurs sur le thème particulier du handicap.
- Participation à un salon dédié au recrutement des personnes en situation de handicap (HandiAgora à Lyon).
- Organisation de deux événements annuels :
  - Un challenge de trois semaines en juin sous forme de jeu, avec le support d'animation proposé par l'association "Activeurs de progrès".
  - En novembre, des animations à l'occasion de la Semaine européenne de l'emploi des personnes en situation de handicap (SEEPH).

En 2023, l'accent sera mis sur le rôle des managers dans la démarche et la valorisation des bonnes pratiques. Notre objectif est de matérialiser l'attention de l'entreprise sur le sujet pour libérer la parole des salariés et de manière générale améliorer la qualité de vie au travail et donc la performance collective.

Enfin, des actions de maintien dans l'emploi sont organisées de façon systématique en cas de besoin.

## Sommet de l'inclusion économique

Le 29 novembre 2022, le groupe a participé au sommet de l'inclusion économique, organisé par la fondation Mozaïk. Réunis à Bercy, plus de 5 000 décideurs, managers, experts, journalistes et personnalités ont participé à ce sommet sur le thème "agir avec impact".

Les objectifs sont multiples :

- Affirmer la volonté de l'entreprise d'être un acteur de référence de l'inclusion.
- Faire correspondre la diversité de nos équipes avec la diversité de la société et de nos ancrages locaux.
- Attirer des talents d'horizon variés avec la conviction que leur diversité est gage pour l'entreprise de performance et de capacité d'innovation.

## Evaluation des impacts sur les droits humains

En cohérence avec le Pacte Mondial des Nations Unies<sup>1</sup>, le groupe Lafarge s'est engagé à ce que les droits humains soient respectés dans chaque pays. L'entreprise a rejoint en 2020 l'appel à l'action pour le leadership des entreprises sur les droits de l'homme par le Conseil mondial des entreprises pour le développement durable (WBCSD). En France, pays considéré comme à bas risque en accord avec l'Indice de Développement humain de l'ONU, c'est une auto-évaluation des risques identifiés à partir des standards internationaux des entreprises (ONU, OCDE) qui est effectuée. L'évaluation a pour objectif d'obtenir une vue d'ensemble des risques et opportunités liés aux impacts sociétaux des opérations de l'entreprise, de fixer des priorités et de planifier des actions de suivi efficaces.

Le processus est le suivant :

- Identifier les impacts, les risques et les opportunités grâce à des consultations

avec les parties prenantes concernées.

- Effectuer une analyse des lacunes des mécanismes d'atténuation existants.
- Fixer les priorités, convenir des actions de suivi et définir les responsabilités.

Le résultat de l'évaluation offre une vue d'ensemble des risques et opportunités liés aux droits humains avec une indication claire des domaines prioritaires ce qui permet la mise en place d'un plan d'action. Pour 2022 :

- L'acceptabilité sociétale de l'activité pour les communautés locales et sa compatibilité avec la transition climatique
- L'application des prescriptions environnementales, notamment concernant la gestion durable de l'eau.
- La non-discrimination (amélioration de l'intégration des salariés handicapés et index égalité professionnelles).
- La santé-sécurité tout au long de la chaîne d'approvisionnement.

<sup>1</sup> Le Pacte mondial de l'ONU ou UN Global compact propose un cadre d'engagement simple, universel et volontaire, qui s'articule autour de dix principes relatifs au respect des Droits Humains, aux normes internationales du travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption .



# DIALOGUER AVEC LES PARTIES PRENANTES

Depuis près de quarante ans, Holcim dialogue avec les communautés résidant autour de ses sites, prend en compte leurs demandes et à rend compte de ses activités. Les salariés des usines résident principalement dans le voisinage des sites et forment autant de relais auprès des parties prenantes.

Notre activité est avant tout locale : nos matériaux sont fabriqués localement, à partir d'une matière première extraite sur place, pour servir un marché local. Nos actions vis-à-vis de nos parties prenantes sont donc très largement déployées au plus près de nos usines et de nos marchés, qu'il s'agisse des échanges et concertations avec le grand public, des opérations de sponsoring et de mécénat, ou encore des partenariats conclus avec des associations environnementales.

Notre engagement vis-à-vis des parties prenantes locales s'appuie sur une méthodologie centrée sur l'anticipation des enjeux, l'identification et

l'écoute des parties prenantes<sup>13</sup>, le dialogue et l'organisation proactive de la concertation locale.

**Un Plan d'Intégration Local (PIL)**, est déployé au niveau de chaque usine ciment, lui permettant de :

- Connaître ses parties prenantes et leurs demandes.
- Organiser des **Commissions locales de concertation (CLC)** annuelles, afin de développer un dialogue structuré.
- Mettent en place des plans d'actions (actions de sensibilisation et d'éducation des jeunes, ouverture de sites, participation à la vie locale, organisation de partenariats environnementaux...).

**1 PIL**  
par usine

**1 CLC**  
par an  
et par usine

## LA CONCERTATION AU CŒUR DE LA MÉTHODOLOGIE



13. Lafarge définit ses parties prenantes comme toutes les personnes qui exercent, ou pourraient exercer, une influence sur l'activité d'un site et sur toutes les personnes qui sont, ou qui pourraient être, touchées par l'activité d'un site.



# SOUTENIR LES TERRITOIRES

Les dons et parrainages territoriaux sont un fort levier de notre ancrage local et de l'acceptabilité de nos activités.

Une politique précise les domaines prioritaires de nos actions (l'éducation, la santé, l'environnement, l'emploi et les infrastructures/le patrimoine) et une procédure encadre la validation et vérifie la conformité des nombreux partenariats que les sites industriels nouent sur les territoires. Ces actions couvrent un large champ d'activités : partenariats locaux pour l'entretien du patrimoine ou des infrastructures, participation à des événements éducatifs et culturels locaux, aide à la réinsertion, valorisation du patrimoine environnemental des sites... En 2022, 75 projets ont été soutenus dans les territoires.

## Chambord

Partenaire depuis 2019 du domaine national de Chambord, Lafarge a contribué à la rénovation du mur d'enceinte du site. Ce mur, construit entre 1542 et 1660, fait partie du patrimoine du château, rénové notamment grâce au partenariat entre le domaine et Lafarge. 26 salariés et compagnons en insertion ont travaillé sur ce chantier, permettant la restauration de 500 mètres de mur.





# CONTRIBUER À LA DÉFINITION DES POLITIQUES PUBLIQUES

Holcim est dotée d'une politique en matière de lobbying responsable.

L'entreprise agit de façon transparente et procède systématiquement à son inscription dans les registres de représentants d'intérêt. Elle déclare son activité auprès de la Haute Autorité pour la Transparence de la Vie Publique (HATVP). En 2022, Holcim France a activement participé aux travaux de décarbonation de l'industrie cimentière. A la suite de la feuille de route sectorielle signée par le SFIC, le MINEFI et le MTES en avril, l'entreprise travaille à la déclinaison site par site des feuilles de route de décarbonation.

# DES ACTIONS COLLABORATIVES

L'entreprise contribue aux travaux des syndicats professionnels auxquels elle adhère.

- Le SFIC est été présidé par François Pétry, Président-Directeur général de Lafarge France, jusqu'en mai 2022
- Le SNBPE est présidé par Jean-Marc Golberg, Directeur général de Lafarge Bétons

D'autres collaborateurs de l'entreprise ont également des responsabilités au sein des UNICEM régionales, de l'UNPG et de

UNICEM Entreprises engagées (qui anime l'engagement RSE de la profession).

Elle a noué des partenariats avec :

- L'INRAP
- La FNSAFER

Elle est membre de :

- L'INEC
- EpE

## Des partenariats pour anticiper les enjeux des carrières

Lafarge Granulats est partenaire depuis février 2019 de l'Institut national des recherches archéologiques préventives (INRAP). Ce partenariat vise à renforcer la place de l'archéologie préventive au sein des carrières, avec l'ambition de contribuer à la sauvegarde et à la sauvegarde du patrimoine. Il a également pour objectif de partager les découvertes scientifiques avec le grand public et la mise en place des bonnes pratiques ainsi qu'une démarche qualité sur l'ensemble des chantiers au niveau national. Afin de faire découvrir au plus grand nombre les résultats scientifiques issus des fouilles menées, Lafarge et l'Inrap proposent aux différents publics (scolaires, habitants...) des actions culturelles locales telles que des expositions, des visites de sites ou encore des rencontres avec des archéologues sur le terrain.

Lafarge Granulats a également noué un partenariat avec la FNSAFER en mars 2019 pour la préservation des terres agricoles et naturelles, qui constitue une priorité dans l'aménagement de l'espace rural et périurbain. Ce partenariat vise à promouvoir des méthodes et des outils fonciers qui

apportent le maximum de garanties pour réduire ou compenser l'incidence des activités de carrières sur le patrimoine foncier. Pour les Safer, en tant qu'opérateurs fonciers de l'espace rural et périurbain au service des politiques publiques, ce partenariat permet d'optimiser la valorisation des sols à enjeux agricoles et environnementaux dans le cadre de la création de nouvelles carrières, d'extensions ou encore du traitement post exploitation de ces sites. L'objectif est ainsi de rendre les biens précédemment exploités à un usage agricole.

L'entreprise est membre de l'Institut national pour l'économie circulaire (INEC), dont l'objectif est de mettre en réseau les entreprises désireuses de favoriser des boucles locales d'économie circulaire, de mener des travaux sur certains secteurs d'activité et de formuler des propositions législatives.

Enfin, une cinquantaine de partenariats sont noués localement autour d'actions en faveur de la biodiversité.



# CONSTRUIRE RESPONSABLE AVEC L'ENSEMBLE DE LA CHAÎNE LA CONSTRUC

ACCÉLÉRER NOTRE  
ENGAGEMENT POUR  
LE CLIMAT

CRÉER DES BOUCLES  
LOCALES D'ÉCONOMIE  
CIRCULAIRE

MAÎTRISER  
NOS IMPACTS  
SUR L'ENVIRONNEMENT

ENGAGÉS AVEC  
NOS ÉQUIPES ET DANS  
LES TERRITOIRES

CONSTRUIRE RESPONSABLE  
AVEC L'ENSEMBLE DE  
LA CHAÎNE DE LA  
CONSTRUCTION

ANNEXES

# BLE DE TION

## SOMMAIRE

Maîtriser la chaîne d'approvisionnement	71
Maîtriser l'impact de nos transports	72
Accompagner nos clients dans la transition des solutions constructives	74

Chez Holcim, nous sommes convaincus que notre responsabilité ne se limite pas à la conduite de nos opérations mais s'étend à l'ensemble de la chaîne de valeur. Nous agissons pour et avec le secteur de la construction pour fournir des solutions de logements, de mobilité, d'équipements publics durables, bas-carbone et circulaires.

## NOUS AGISSONS :



**Après de nos fournisseurs**  
en les accompagnant  
avec une politique  
d'achats responsables



**Dans le cadre de nos  
opérations de transports,**  
qu'elles soient sous-  
traitées ou non



**Avec nos clients**  
pour les accompagner dans  
une transition bas-carbone,  
circulaire et positive pour  
la nature



# MAÎTRISER LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Industrie fortement insérée dans les territoires,  
Holcim a principalement recours à des  
fournisseurs locaux.

Ses achats de fournitures et de services (pour un montant de l'ordre de un milliard d'euros) sont ainsi passés auprès de :

- 97 % d'achats locaux (France)
- 99 % d'achats en Europe

Dans le cadre de ses efforts pour garantir que les produits achetés et les services réalisés par des prestataires le soient de manière durable et responsable, Holcim a travaillé sur sa propre démarche d'achats et attend de même de ses fournisseurs qu'ils disposent de politiques et de procédures favorisant des achats responsables.

Le Groupe est signataire depuis 2010 de la **Charte « Relations fournisseurs responsables »**. Cette Charte a pour but de souligner les exigences d'une relation équilibrée, authentique et durable entre les grandes entreprises et leurs fournisseurs et, en particulier, les petites et moyennes entreprises. Notre société s'est engagée à respecter et à promouvoir les engagements de la Charte, notamment en ce qui concerne l'équité financière et la médiation. A ce titre, un correspondant interne a été désigné : il est susceptible d'être saisi par tout fournisseur en cas de conflit ou litige, de façon à privilégier une solution amiable. En 2022, le médiateur interne a été saisi d'un cas.

**Les conditions générales d'achats (CGA)** ont été mises à jour début 2022 afin de renforcer les dispositions relatives à l'éthique et à la responsabilité sociale et environnementale attendues des fournisseurs, notamment dans le contexte du conflit ukrainien. Ces documents sont disponibles sur le portail internet de Lafarge France, dans la rubrique « Achats » (voir encadré).

Tous les fournisseurs doivent se conformer au **Code de Conduite des Affaires Fournisseurs**, ce qui implique notamment qu'ils adhèrent aux principes du Pacte Mondial des Nations Unies. Ce code est intégré dans toutes nos procédures d'appels d'offres. A ce stade, nous comptabilisons 1 109 répondants (sur 14 235).

En cohérence avec les ambitions du Groupe, les équipes achats sont engagées dans un programme d'évaluation des fournisseurs en matière d'éthique et de responsabilité sociale et environnementale. L'objectif est d'évaluer 75 % des fournisseurs identifiés comme potentiellement à risque en fonction de leur activité, de leur taille, ou de leur implantation (soit 271 fournisseurs, représentant 1/3 du montant total de nos achats). Les catégories à risques sont définies selon l'Indice de développement humain de l'ONU et l'Indice Freedom House. Elles concernent principalement les services de maintenance, la sous-traitance carrière, les services d'ingénierie, les transports/ logistique ainsi que les voyages et déplacements. Au final, 75 % de l'objectif a été réalisé.

Le processus a été largement remanié et simplifié en 2022 afin de couvrir un plus grand nombre de fournisseurs et de les intégrer à notre démarche d'achats responsables. Le questionnaire, réduit à 120 questions, a été intégré au portail fournisseurs afin de systématiser et pérenniser la démarche.

Holcim accompagne ses fournisseurs dans leurs actions correctives. Celles-ci permettront à leur activité de devenir plus durable et de pérenniser la relation commerciale ; les actions engagées pourront ainsi bénéficier également à d'autres clients et prospects de ce fournisseur.



# MAÎTRISER L'IMPACT DE NOS TRANSPORTS

Holcim opère une industrie de proximité. En général, les granulats voyagent 40 km, les bétons 15 km et les ciments 150 km<sup>14</sup>.

Ces transports courte-distance sont complétés lorsque c'est nécessaire par des transports alternatifs à la route. Matériaux pondéreux et stables, les granulats et le ciment se prêtent naturellement très bien au transport massifié (environ 10 % des volumes), que l'entreprise encourage chaque fois que c'est possible. Lafarge est ainsi le premier transporteur sur voie fluviale et dispose d'embranchements ferroviaires de plus en plus nombreux. Par

exemple, les expéditions de clinker entre les cimenteries de Port-la-Nouvelle et Martres et l'usine de broyage de La Couronne se font par train depuis 2018. En 2021, une ligne ferroviaire a été mise en service entre la cimenterie de Saint-Pierre-la-Cour et Gennevilliers, le dépôt rénové en 2020 afin de mieux servir le marché du Grand Paris en ciments bas-carbone. Cette massification permet de limiter les livraisons par camion au "dernier kilomètre".

## La fluviale en chiffres

Lafarge est le premier utilisateur de la voie d'eau en France, avec 3 millions de tonnes (granulats, déblais et ciments en vrac) transportées chaque année (95 % sur la Seine), dont la moitié en compte propre. Lafarge France exploite aujourd'hui une des premières flottes fluviales privées de l'hexagone avec 7 pousseurs (dont 3 de ligne fonctionnant 24 h/24) et 56 barges pour une capacité totale de 80 000 tonnes :

- 21 barges de grande capacité
- 26 barges de capacité moyenne
- 9 barges de petite capacité

Afin de faire fonctionner ces différents équipements, une équipe de 45 personnes dont 37 marinières se consacre exclusivement à la logistique fluviale. La société a créé ses propres ateliers de réparation, basés à Nanterre. Elle est présente sur 25 ports entre Auxerre et Le Havre.

Lafarge participe notamment à des programmes de recherche pour transformer la flotte fluviale :

- La construction d'un pousseur de ligne à propulsion électrique (pousseur fonctionnant en 24/7 entre Paris et Le Havre)

qui permettrait lors d'une première phase la réduction de 20 % de CO<sub>2</sub> et de 70 % de NOx et particules fines par rapport à un pousseur à propulsion conventionnelle avant d'atteindre une réduction de 100 % lors de la seconde phase "full H2".

- La rénovation du pousseur Marsouin et sa conversion en pousseur Hybride Électrique (pousseur fonctionnant dans Paris du lundi au vendredi 12 heures par jour). La première phase hybride diesel et électrique permettrait une diminution de 40 % de CO<sub>2</sub> et 70 % de NOx et microparticules avant d'atteindre une réduction totale lors de la phase "full H2".





## Zoom sur les actions transports du ciment

L'entreprise s'attache à améliorer deux volets : d'un côté, la santé et sécurité des conducteurs et de l'autre, l'amélioration du bilan environnemental.

La sécurité routière est l'une des préoccupations majeures de Lafarge Ciments, qui a engagé depuis plusieurs années une démarche structurée autour des risques liés aux transports. Ces risques concernent aussi bien les déplacements professionnels des collaborateurs que les transports par camion de matières premières et de produits finis. L'ensemble des chauffeurs et des équipes commerciales suit une formation spécifique, régulièrement renouvelée, à la conduite défensive dans le cadre de la Formation Continue Obligatoire (FCO) afin qu'ils aient les bons réflexes en cas de problème sur la route.

Lafarge Ciments conduit également des actions auprès des chauffeurs et transporteurs sollicités dans le cadre des transports réalisés pour son compte.

L'entreprise encourage ses transporteurs à obtenir une certification de leur système de management de la sécurité (de type MASE). Un indicateur mesure chaque mois la part de l'activité confiée à des acteurs titulaires d'une certification : 88 % des volumes transportés en 2022 l'ont été par des transporteurs titulaires d'une certification sécurité (objectif : maintenir un taux supérieur à 80 %). Un groupe de travail a été mis en place pour accompagner les transporteurs qui le souhaitent à obtenir cette certification. Lafarge Ciments encourage les chauffeurs des prestataires sollicités à suivre une formation de sensibilisation aux risques spécifiques associés au transport de liants hydrauliques (notamment chargement et déchargement de ciment). Depuis 2018, cette formation est accessible en e-learning.

Holcim a pour objectif de réduire de 20 % les émissions de son Scope 3 et de réaliser 24 % de ses transports par un moyen neutre en carbone d'ici 2030 (COP26 avec WBCSD).

Dans cette perspective, Lafarge Ciments s'est engagée dans le cadre de Fret 21, à réduire ses émissions de 5 % entre 2022 et 2024.

Les leviers sont notamment l'optimisation du chargement et l'écoconduite. Cette dernière



est pilotée par le système IVMS, embarqué sur les tracteurs afin de permettre à l'employeur de vérifier le type de conduite des conducteurs (prévention mais aussi éco-conduite).

Chaque fois que cela est possible, l'entreprise a recours au transport massifié :

- Ces 5 dernières années, nombreux sont les sites cimentiers Lafarge à avoir créé ou rénové l'embranchement ferroviaire sur leur site, contribuant ainsi à augmenter progressivement les volumes transportés par le train : Port-la-Nouvelle (départ. 11), Martres-Tolosane (départ. 31) et La Couronne (départ. 16) en 2018 ; Altkirch (départ. 68) en 2020 ; Saint-Pierre-la-Cour (départ. 53), Val d'Azergue (départ. 69) et Gennevilliers (départ. 92) en 2021 ; Le Havre en 2022 et enfin Dunkerque (départ. 59) en 2023.
- Les centrales à béton installées sur des voies d'eau sont principalement alimentées par la voie fluviale : le ciment livré à Paris n'a par exemple pas connu de transport routier. Avec 11 sites reliés au réseau ferré national (sur un total de 20 sites), l'entreprise ambitionne de transporter 600 000 tonnes de matière par an en 2023, soit près de 7 % de la totalité du transport annuel de matériaux cimentaires (ciment et clinker), représentant plus 51 % de trafic depuis 2018.

Enfin, Lafarge Ciments fait évoluer la motorisation des camions qu'elle utilise :

- Elle demande progressivement à ses transporteurs de remplacer les véhicules de location circulant au diesel par des véhicules de location circulant au Gaz ou BioDiesel. Le programme a été lancé en 2019 et 10 véhicules sont désormais en test dans différentes régions en France.
- Elle a lancé les partenariats et études afin de créer une station d'alimentation en hydrogène aux portes de l'une de ses usines : l'entreprise dispose en effet de foncier bien situé et valorisable, et les particularités de ses expéditions sont propices à un rechargement journalier.

# 11

sites  
embranchés  
fer,  
dont 9  
rénovations  
ces 5 dernières  
années

# + 50%

de trafic  
ferroviaire  
entre 2018  
et 2023

# ACCOMPAGNER NOS CLIENTS DANS LA TRANSITION DES SOLUTIONS CONSTRUCTIVES

Pour accompagner ses clients dans leur transition climatique et les aider à se conformer aux nouvelles exigences de la RE2020, Holcim a développé une gamme de bétons ECOPact.

Ainsi, ECOPact A propose une réduction de CO<sub>2</sub> comprise entre 50 et 70 %. Le produit est techniquement plus exigeant et offre une réduction nettement supérieure aux offres disponibles sur le marché. En 2022, Lafarge a vendu plus de 230 000 m<sup>3</sup> d'ECOPact et d'ECOPact A sur tout le territoire. Les formulations d'ECOPact composées de granulats recyclés se nomment ECOPact+, ce qui permet l'addition de la réduction carbone à la préservation des ressources naturelles.

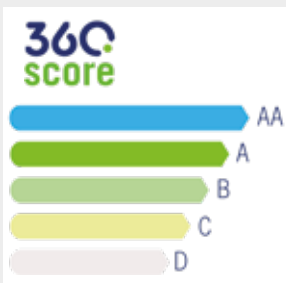
Lafarge a signé des partenariats sur l'ensemble du territoire pour partager la connaissance technique de l'offre ECOPact avec ses clients.

A la suite de l'initiative de transparence et d'éco-collaboration initiée avec la démarche Lafarge360, de nouvelles gammes de ciments Lafarge distribués en sacs affichent désormais leur performance carbone dès lors qu'elle atteint plus de 20 % de réduction de CO<sub>2</sub> par rapport au ciment de référence CEM I.

En 2022, 78 % des ciments distribués en sacs présentent une réduction de CO<sub>2</sub> comprise entre 24% et 58 %. La méthodologie de calcul du taux de réduction carbone est consultable sur le site [lafarge.fr](http://lafarge.fr) et sa bonne application est vérifiée par une tierce partie indépendante.

**ECOPact ECOPact A ECOPact A+**

**VISIBILITÉ ET TRAÇABILITÉ  
GRÂCE AU 360SCORE**



Le 360score de chaque béton est affiché sur le Bon de Livraison. Une FDES des formules utilisées peut être réalisée pour le calcul de l'ACV du projet.

## LES PARTENAIRES :





## Le premier chantier 100% bétons bas carbone en Auvergne-Rhône-Alpes avec l'entreprise Mazaud

Pour l'ensemble immobilier Interface (dans le 8<sup>ème</sup> arrondissement de Lyon), en construction pour le compte de Nexity, Lafarge et son partenaire Mazaud utilisent 100 % de béton bas carbone. Pour ce chantier de 7 bâtiments et 161 logements, les 11 000 m<sup>3</sup> de béton bas carbone ECOPact, contenant 30 % de granulats recyclés, permettent une réduction de l'empreinte carbone de plus de 50% par rapport à un béton traditionnel. Ce chantier présente une autre spécificité :

il est le premier chantier 100 % bas carbone comprenant également des bétons autoplaçants Agilia. En collaboration avec les équipes Mazaud, le groupe a pu parvenir à l'élaboration d'une formule Ultra Bas Carbone ECOPact AA, offrant un taux de réduction de 90 % du poids de CO<sub>2</sub> par m<sup>3</sup>. Une qualité de parement soignée a été obtenue qui atteste du potentiel de développement de ces matériaux innovants.



## Matériaux et savoir-faire conventionnels pour une maison à haute performance environnementale, accessible à tous

Le groupe Territoires, principal aménageur intervenant pour le compte des collectivités de la métropole rennaise, a conçu un projet d'éco-quartier. Situé à 12 km au sud de Rennes, à Chavagne (35), ce projet est composé de maisons à faible empreinte carbone et à consommation énergétique optimisée. Construites avec des matériaux locaux et responsables, leur performance

environnementale sera évaluée en occupation par des locataires volontaires pendant une période de 3 à 6 ans.

Le projet Maison Performante proposé par notre partenaire Maisons Demeurance et répondant aux exigences de la nouvelle RE2020, a été lauréat de l'Appel à manifestation d'intérêt lancé par Territoires.

## Airium, une innovation qui s'impose en référence

Airium est une mousse isolante entièrement minérale qui peut être utilisée dans différentes applications : sols, remplissage de murs et de blocs bétons, combles et toits-terrasses. L'une des principales caractéristiques de cette innovation est sa faible densité, jusqu'à six fois moins qu'avec le béton classique, ce qui permet de capturer un grand volume d'air à l'état sec et d'obtenir des propriétés thermiques comparables à celles des matériaux d'isolation traditionnels.



Sur l'ensemble de son cycle de vie, la mousse a une empreinte carbone plus faible que les autres matériaux d'isolation. Cette vertu s'explique par plusieurs facteurs: sa capacité de conservation de l'air, sa résistance dans le temps (plus de 100 ans), ses capacités de carbonatation (le carbone est absorbé tout au long de la vie du matériau) et son entière recyclabilité. La durabilité de ce produit permet une réduction significative des coûts de rénovation. Enfin, le besoin de transports est divisé jusqu'à 20 : seules les matières premières, qui ne représentent que 5 % du volume, sont transportées sur site pour la fabrication (l'air étant directement prélevé sur site). Airium est un matériau adaptable et disponible pour plusieurs applications: isolation des combles, ravaillage thermique et léger, remplissage et remblais allégés, maçonnerie isolante. A titre d'exemple, plus de 8 millions de blocs Airium (marché de la maçonnerie) ont été vendus depuis 2017. Le bloc Airium présente la plus faible empreinte carbone, sur le marché français, des matériaux isolants (empreinte carbone réduite de 25 % par rapport à celle de la brique classique).

**AIRIUM**

## Ductal®, une solution reconnue par la Fondation Solar Impulse

Ductal® est un béton fibré à ultra-hautes performances qui se distingue par ses résistances très élevées à la pression et à la traction ainsi que par sa durabilité. Léger et robuste, ce matériau aux performances mécaniques très élevées (10 fois supérieures au béton traditionnel), permet d'utiliser 2 à 3 fois moins de matières que les matériaux traditionnels. Qu'il s'agisse de béton projeté, de béton coulé sur place ou de béton préfabriqué, l'utilisation réduite des matériaux permet de diminuer les émissions de carbone, de la fabrication au transport. La durabilité de Ductal® trouve son origine dans sa densité de remplissage améliorée qui réduit la porosité globale et offre un

rapport eau/ciment très faible. Il en résulte un coefficient de transfert très faible qui le rend presque imperméable à tout agent agressif commun prolongeant ainsi le cycle de vie jusqu'à 100 ans et réduisant, voire éliminant, tout besoin de maintenance. Pour récompenser son impact environnemental et économique positif, Ductal® a reçu en 2021 le label "Solar Impulse Efficient Solution" de la Fondation Solar Impulse pour sa solution Ductal® Shotcrete. Cette solution de béton projeté, qui permet jusqu'à 60% d'économie de matériau, est notamment utilisée pour la rénovation de tunnels et buses.

ductal



# ANNEXES



ACCÉLÉRER NOTRE  
ENGAGEMENT POUR  
LE CLIMAT

CRÉER DES BOUCLES  
LOCALES D'ÉCONOMIE  
CIRCULAIRE

MAÎTRISER  
NOS IMPACTS  
SUR L'ENVIRONNEMENT

ENGAGÉS AVEC  
NOS ÉQUIPES ET DANS  
LES TERRITOIRES

CONSTRUIRE RESPONSABLE  
AVEC L'ENSEMBLE DE  
LA CHAÎNE DE LA  
CONSTRUCTION

ANNEXES

## SOMMAIRE

Maîtriser la chaîne d'approvisionnement	71
Maîtriser l'impact de nos transports	72
Accompagner nos clients dans la transition des solutions constructives	74

# TABLE DE CONCORDANCE DES ÉLÉMENTS DE LA DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

THÉMATIQUES	PAGES
<b>ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DE LA DPEF</b>	
Modèle d'affaires	9
Principaux risques extra-financiers	11
Politiques et procédures de diligences raisonnables	3 à 13
Publication des indicateurs clés de performance	82
<b>THÉMATIQUES OBLIGATOIRES CITÉES DANS L'ARTICLE L. 225-102-1</b>	
Les conséquences sociales de l'activité	53 à 63
Les conséquences environnementales de l'activité	21
Le respect des droits de l'homme*	63
La lutte contre la corruption*	Fin de page 81
La lutte contre l'évasion fiscale*	Fin de page 81
Les conséquences sur le changement climatique de l'activité de la société et de l'usage des biens et services qu'elle produit	22 à 25
Les engagements sociétaux en faveur de l'économie circulaire	29
Les accords collectifs conclus dans l'entreprise et leurs impacts sur la performance économique de l'entreprise ainsi que sur les conditions de travail des salariés	54
Les actions visant à lutter contre les discriminations et à promouvoir les diversités	61
Les engagements sociétaux en faveur de la lutte contre le gaspillage alimentaire	Non traité (cf. fin de page 81)
Les mesures prises en faveur des personnes handicapées	61
Les engagements sociétaux en faveur de la lutte contre la précarité alimentaire	Non traité (cf. fin de page 81)
Les engagements sociétaux en faveur du respect du bien-être animal	Non traité (cf. fin de page 81)
Les engagements sociétaux en faveur d'une et d'une alimentation responsable, équitable et durable	60
Les engagements sociétaux en en faveur de développement durable	42 à 47

\*Pour les sociétés émettant des titres sur un marché réglementé.



# MÉTHODOLOGIE DE REPORTING : DÉFINITION ET COLLECTE DES INDICATEURS

Le périmètre du présent rapport est celui des activités opérationnelles de Holcim en France, soit Lafarge Ciments, Lafarge Ciments Distribution, Lafarge Granulats, Lafarge Bétons. Le rapport OTI couvre uniquement la ligne ciments de Lafarge Ciments.

Il constitue la déclaration de performance extra-financière de la société juridique Lafarge Ciments, SA sur la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2022.

Pour plus de lisibilité, sont indiqués dans le tableau ci-après les indicateurs correspondant à chaque périmètre.

Les indicateurs sociaux du périmètre "Ciment" sont calculés sur le périmètre Lafarge Ciments et Lafarge Distribution, les deux entités ne pouvant être dissociées dans ce cas.

Sont comptabilisés les CDI et CDD (dont Contrat de professionnalisation et Apprentis, hors Stagiaires, Retraités, PTA Inactifs) dans les effectifs totaux.

Les ratios (dont CDI, femmes, absentéisme) et ancienneté sont calculés hors alternants.

Les indicateurs environnementaux sont calculés sur la base du référentiel "Holcim Environment questionnaire - 2022 Guidelines". Ce référentiel couvre la période de janvier à fin novembre, puis une extrapolation permet d'obtenir les données annuelles. Le référentiel est cohérent avec les référentiels externes auxquels le groupe répond, notamment le Global Cement and Concrete Association (GCCA), la Global Reporting Initiative (GRI), le Carbon Disclosure Project (CDP) et le Dow Jones Sustainability Index (DJSI).

Ainsi les émissions de CO<sub>2</sub> liées aux combustibles alternatifs ne sont pas comptabilisées dans les émissions de CO<sub>2</sub> nettes.

La consommation d'énergie totale est exprimée en MJ/t de ciment, en cohérence avec notre certification ISO 50 001.

Les indicateurs exprimés en tonnes de ciments comprennent, outre les ciments normés composés à base de clinker, l'ensemble des liants et ajouts pouvant rentrer dans la composition du ciment : argiles, pouzzolanes, laitiers, cendres volantes, calcaire, etc.

Les sites ICPE du périmètre Lafarge Ciments sont pris en compte à l'exception de : Viviers, Saint-Vigor d'Ymonville, Septemes-les-Vallons, Drap.

NB : Conformément à l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, nous avons examiné dans le cadre de l'analyse des risques, l'ensemble des sujets prévus par le texte. *Nous avons décidé de ne pas traiter la lutte contre le gaspillage alimentaire, la lutte contre la précarité alimentaire, le respect du bien-être animal, ainsi que l'alimentation responsable, équitable et durable, et la promotion de la pratique d'activités physiques et sportives, qui sont des thématiques jugées non matérielles compte tenu des activités de Lafarge Ciments.*

Lafarge Ciments n'étant pas une société cotée, la lutte contre la corruption ne fait pas partie des rubriques à examiner de façon obligatoire. Nous tenons néanmoins à préciser que le Groupe Lafarge mène des actions complètes en la matière, dans lesquelles s'inscrivent totalement les activités France.

# SYNTHÈSE DES INDICATEURS

	CIMENT			FRANCE		
	2020	2021	2022	2020	2021	2022
Émissions nettes de CO <sub>2</sub> kg /t ciment	561	531	528	-	-	-
Variation du facteur clinker <sup>15</sup>	98,7 %	97,4 %	96,2 %	-	-	-
Taux de combustibles issus de déchets	44 %	49%	52 %	-	-	-
Taux de combustibles issus de la biomasse	24 %	24%	27 %	-	-	-
Production de déchets (en tonnes)	7827	89779	16 539			
Déchets entrants (en k tonnes)	630	620	552	6500	8560	
Consommation d'eau en m <sup>3</sup> /t ciment	0,28	0,3	0,36	-	-	-
Occupation des sols (ha)	1481	1481	1 460	3433	3878	3644
Consommation d'énergie en MJ/t de ciment	3139	3078	3 247	-		-
Biodiversité - Suivi faune flore	60%	75%	83%	75%	60%	65 %
Biodiversité - déploiement de plan d'action	90%	90%	100%	77%	60%	100 %
Biodiversité - Partenariats locaux	60%	75%	75%	75%	75%	75 %
Émissions de poussières (en g/t de clinker)	9,4	7	11,1	-	-	-
NOx (en g/t de clinker)	840,5	821	775	-	-	-
SOx (en g/t de clinker)	182,5	102	122	-	-	-

## SANTÉ SÉCURITÉ

	CIMENT		FRANCE	
	2021	2022	2021	2022
TF1	5,7	8,4	8	7,3
TG	0,57	0,70	0,75	1,03
LTIFR	1,2	1,1	0,9	0,7
TIFR	5,8	6,3	8	7,5

## SOCIAL (2021) CIMENT

	CIMENT	FRANCE
Effectif	1136	4102
Dont CDI	93,7 %	92,3 %
Dont Femmes	14,2 %	18,3 %
Dont cadres	20,3 %	19,7 %
Ancienneté	17,6 ans	14,7 ans
Absentéisme	4,25 %	4,93 %
Formation (heures moyennes/salarié)	29,6	18,8

## SOCIÉTAL

	CIMENT	FRANCE
Achats locaux (en France)	83 %	97 %
Achats en Europe	92 %	99%

# GLOSSAIRE

- **Adjuvant** : Constituant secondaire incorporé à faible dose dans le béton pour en modifier l'une des propriétés : pigment, agent de mouture.
- **Ajout** : Ensemble des produits incorporés au béton et qui ne sont ni des ciments, ni des granulats, ni des adjuvants, ni de l'eau de gâchage, ni des additions (par exemple fibres, pigments de couleur, etc.).
- **Argile** : Roche sédimentaire, souvent meuble (glaise), qui, imbibée d'eau, peut former une pâte plus ou moins plastique pouvant être façonnée et durcissant à la cuisson.
- **Béton** : Matériau artificiel fait de cailloux, de graviers et de sable, réunis entre eux au moyen d'un liant généralement hydraulique.
- **Béton prêt à l'emploi (BPE)** : Béton frais préparé dans une centrale à béton, généralement extérieure au site de construction. Il est livré sur le chantier, dans des camions toupie, malaxé et prêt à être coulé.
- **Bétonnière** : Machine servant à fabriquer sur le chantier du béton. Elle comporte une cuve, tournant sur un axe horizontal ou faiblement incliné, où sont mélangés les constituants du béton. Le mélange ainsi obtenu est ensuite mis en place à l'intérieur des coffrages.
- **Biomasse** : La biomasse est l'ensemble des matières organiques qui peuvent devenir des sources d'énergie. C'est la fraction biodégradable : des produits, déchets et résidus de l'agriculture, de la sylviculture et de leurs industries connexes, des déchets et résidus végétaux de l'industrie.
- **Broyage** : Réduction en poudre ou en très fines particules.
- **Calcaire** : Substance minérale caractérisée par une composition chimique dans laquelle prédomine le carbonate de calcium ( $\text{CaCO}_3$ ), souvent d'origine organique (calcaires à foraminifères dont la craie, calcaires coquilliers), mais aussi d'origine chimique (calcite, calcaire oolithique, pisolithique, lithographique).
- **Calcination** : Transformation d'un calcaire en chaux par cuisson à haute température.
- **Cendres volantes** : Sous-produit de combustion de charbon dans les centrales électriques utilisé comme source de silice et d'alumine dans la fabrication du clinker, ou en remplacement d'une partie de celui-ci dans la fabrication du ciment Portland composé.
- **Centrale à béton** : Equipement fixe de production industrielle de béton prêt à l'emploi (BPE) ou de béton fabriqué sur chantier.
- **Ciment** : Matière pulvérulente formant avec l'eau une pâte liante capable d'agglomérer en durcissant des substances variées.
- **Chaux** : Liant obtenu par la calcination de calcaires plus ou moins siliceux.
- **Clinker** : Constituant du ciment obtenu par calcination d'un mélange d'acide silicique d'alumine, d'oxyde de fer et de chaux.
- **Concassage** : Fractionnement des roches en petits morceaux par broyage ou par martelage.
- **Concasseur** : Engin de concassage, utilisé surtout en carrière.
- **Co-processing** : Utilisation des déchets comme combustible et matière première de substitution pour la production de ciment.
- **Cru** : Nom donné à la matière première dosée avant entrée dans le four à ciment.
- **Cycle de vie** : Série d'étapes prenant en compte toutes les activités qui entrent en jeu dans la fabrication, l'utilisation, le transport et l'élimination de ce produit ou service.
- **Décarbonatation** : Réaction de libération du  $\text{CO}_2$  contenu dans les matières premières calcaires sous l'action de la chaleur (850 à 950°C). La chaux ( $\text{CaO}$ ) restante se combine ensuite aux silicates et aluminates pour former le clinker. Cette réaction absorbe beaucoup de chaleur, elle constitue le poste principal de consommation thermique du four.
- **Combustible de substitution** : Sous-produit ou déchet combustible utilisé dans la production de chaleur en substitution d'un combustible « noble » (fioul, charbon, coke de pétrole).
- **Granulats** : Constituant du béton. Ensemble de grains minéraux que l'on désigne, suivant leur dimension qui est comprise entre 0 et 125 mm (la dimension est la longueur du côté de la maille carrée du tamis à travers laquelle le grain peut passer) : fillers, sables, sables ou gravillons. Il existe différents types de granulats : maritimes, fluviaux ou terrestres. On distingue les granulats naturels - issus de roches meubles ou massives lorsqu'ils ne subissent aucun traitement autre que mécanique - les granulats artificiels - lorsqu'ils proviennent de la transformation thermique ou mécanique de roches ou minerais- et les granulats recyclés.
- **Groupe Holcim** : Groupe consolidé comprenant l'ensemble des holdings et des sociétés opérationnelles, dont Lafarge France.
- **Lafarge France** : Ensemble des opérations France (ciments, bétons, granulats).
- **Lafarge Ciments** : Société dont la vocation est de produire des liants hydrauliques sur le territoire français.
- **Laitiers de Haut Fourneaux** : Sous-produits de l'industrie sidérurgique lors de la fabrication de la fonte dans les hauts fourneaux, les laitiers sont formés de constituants non ferreux, des fondants et des cendres de coke. Leur composition en oxydes et leur structure vitreuse obtenue par trempe à l'eau leur confèrent des propriétés hydrauliques latentes, ce qui permet d'envisager leur utilisation en tant qu'ajout dans les ciments.
- **Liant hydraulique** : Matière finement broyée qui réagit avec l'eau pour former une pâte qui fait prise et durcit sous l'eau.
- **LTIFR (Lost Time Injury Frequency Rate)** : Le taux de fréquence est le nombre d'accidents avec et sans arrêt de travail pour 1000000 (1 million) d'heures travaillées.
- **Marne** : Mélange d'argile et de calcaire à l'état naturel dans diverses proportions. Si le taux de calcaire est inférieur à 10 %, la marne est dite argileuse. Pour des taux plus élevés, la marne est qualifiée de calcaire marneux. Elle est généralement caractérisée par son titre en carbonates (de chaux et magnésie dans une moindre proportion). C'est une des matières premières essentielles de la fabrication de ciment ; elle apporte la fraction argileuse riche en silicates d'alumine et fer.
- **Silo** : Réservoir de grande capacité, généralement cylindrique ; destiné à des matériaux secs (sables, ciments, etc.) en acier ou en béton, chargé par le haut et déchargé par le bas, il est équipé de divers types de dispositifs d'extraction.
- **TIFR (Total Injury Frequency Rate)** : Le taux de fréquence est le nombre d'accidents avec arrêt de travail pour 1000000 (1 million) d'heures travaillées
- **Valorisation énergétique** : Tout traitement dans lequel la valeur calorifique ou la chaleur sensible d'un matériau est convertie en chaleur ou électricité utile (NF EN 13193).
- **Valorisation matière** : Procédé qui permet de donner une seconde vie à un produit. On distingue la valorisation énergétique (ex : la combustion) et la valorisation matière (ex : recyclage).

# RAPPORT DE L'ORGANISME TIERS INDÉPENDANT

## SUR LA VÉRIFICATION DE LA DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE FIGURANT DANS LE RAPPORT DE GESTION

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

### Lafarge Ciments

Société SA au capital de 113 193 511 €

Siège social : 14, Boulevard Garibaldi - 92130 Issy-Les-Moulineaux

RCS 302135561

Aux actionnaires,

En notre qualité d'organisme tiers indépendant, membre du réseau Mazars, commissaire aux comptes de Lafarge Ciments, accrédité par le COFRAC Inspection sous le numéro 3-1058 (portée d'accréditation disponible sur le site [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)), nous avons mené des travaux visant à formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur les informations historiques (constatées ou extrapolées) de la déclaration de performance extra financière, préparées selon les procédures de l'entité (ci-après le « Référentiel »), pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 (ci-après respectivement les « Informations » et la « Déclaration »), présentées dans le rapport de gestion du groupe en application des dispositions des articles L. 225 102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du code de commerce.

### CONCLUSION

Sur la base des procédures que nous avons mises en oeuvre, telles que décrites dans la partie « Nature et étendue des travaux », et des éléments que nous avons collectés, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la déclaration de performance extra-financière est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

### PRÉPARATION DE LA DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

L'absence de cadre de référence généralement accepté et communément utilisé ou de pratiques établies sur lesquels s'appuyer pour évaluer et mesurer les Informations permet d'utiliser des techniques de mesure différentes, mais acceptables, pouvant affecter la comparabilité entre les entités et dans le temps.

Par conséquent, les Informations doivent être lues et comprises en se référant au Référentiel dont les éléments significatifs sont présentés dans la Déclaration.

### LIMITES INHÉRENTES À LA PRÉPARATION DES INFORMATIONS

Comme indiqué dans la Déclaration, les Informations peuvent être sujettes à une incertitude inhérente à l'état des connaissances scientifiques ou économiques et à la qualité des données externes utilisées. Certaines informations sont sensibles aux choix méthodologiques, hypothèses et/ou estimations retenues pour leur établissement et présentées dans la Déclaration.

### RESPONSABILITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Il appartient au Conseil d'administration :

- de sélectionner ou d'établir des critères appropriés pour la préparation des Informations ;
- d'établir une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance ;
- ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement des Informations ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

La Déclaration a été établie en appliquant le Référentiel de l'entité tel que mentionné ci-avant.

### RESPONSABILITÉ DE L'ORGANISME TIERS INDÉPENDANT

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

- la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du code de commerce ;
- la sincérité des informations historiques (constatées ou extrapolées) fournies en application du 3° du I et du II de l'article R. 225 105 du code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques.

Comme il nous appartient de formuler une conclusion indépendante sur les Informations telles que préparées par la direction, nous ne sommes pas autorisés à être impliqués dans la préparation desdites Informations, car cela pourrait compromettre notre indépendance. Il ne nous appartient pas de nous prononcer sur :

- le respect par l'entité des autres dispositions légales et réglementaires applicables (notamment en matière de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale) ;
- la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

### **DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES ET DOCTRINE PROFESSIONNELLE APPLICABLE**

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions des articles A. 225 1 et suivants du code de commerce, à la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention tenant lieu de programme de vérification et à la norme internationale ISAE 3000 (révisée).

### **INDÉPENDANCE ET CONTRÔLE QUALITÉ**

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11 du code de commerce et le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires applicables, des règles déontologiques et de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention.

### **MOYENS ET RESSOURCES**

Nos travaux ont mobilisé les compétences de 4 personnes et se sont déroulés entre janvier et avril 2022 sur une durée totale d'intervention de 7 semaines.

Nous avons mené une dizaine d'entretiens avec les personnes responsables ou contributaires de la préparation de la Déclaration, représentant notamment la direction développement durable,

la direction santé et sécurité, la direction financière, la direction des ressources humaines, la direction des achats ainsi que la direction des opérations et des process.

### **NATURE ET ÉTENDUE DES TRAVAUX**

Nous avons planifié et effectué nos travaux en prenant en compte le risque d'anomalies significatives sur les Informations.

Nous estimons que les procédures que nous avons menées en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée :

- nous avons pris connaissance de l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation et de l'exposé des principaux risques ;
- nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- nous avons vérifié que la Déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L. 225 102 1 en matière sociale et environnementale ;
- nous avons vérifié que la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article R. 225-105 lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques et comprend, le cas échéant, une explication des raisons justifiant l'absence des informations requises par le 2ème alinéa du III de l'article L. 225-102-1 ;
- nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d'affaires et une description des principaux risques liés à l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance afférents aux principaux risques ;
- nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour :
  - apprécier le processus de sélection et de validation des principaux risques ainsi que la cohérence des résultats, incluant les indicateurs clés de performance retenus, au regard des principaux risques et politiques présentés, et
  - corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes présentées en Annexe 1.
- nous avons vérifié que la Déclaration couvre le périmètre consolidé, à savoir l'ensemble

des entités incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'article L. 233-16 avec les limites précisées dans la Déclaration ;

- nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'entité et avons apprécié le processus de collecte visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations ;
- pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs que nous avons considérés les plus importants présentés en Annexe 1, nous avons mis en oeuvre :
  - des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
  - des tests de détail sur la base de sondages ou d'autres moyens de sélection, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés

auprès d'une sélection d'entités contributrices<sup>1</sup> et couvrent entre 36% et 64% des données consolidées sélectionnées pour ces tests ;

- nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation.

Les procédures mises en oeuvre dans le cadre d'une mission d'assurance modérée sont moins étendues que celles requises pour une mission d'assurance raisonnable effectuée selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes, une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

**L'organisme tiers indépendant,  
Mazars SAS  
Paris La Défense, le 25 avril 2022**



**Daniel ESCUDEIRO**  
Associé



**Souad EL OUZZANI**  
Associée RSE  
& Développement Durable

## **ANNEXE 1 : INFORMATIONS CONSIDÉRÉES COMME LES PLUS IMPORTANTES**

### **Informations qualitatives relatives aux principaux risques**

- Changement climatique
- Respect de l'environnement
- Economie Circulaire
- Santé et Sécurité au Travail
- Concertation et Transparence
- Maître de la chaîne d'approvisionnement
- Parties prenantes : démarche mise en oeuvre

### **Indicateurs quantitatifs incluant les indicateurs clés de performance**

- Effectif total au 31/12/2022
- Taux de fréquence des accidents avec arrêt (TF1)
- Lost Time Injury Frequency Rate (LTIFR)

- Total Injury Frequency Rate (TIFR)
- Taux de gravité (TG)
- Consommation d'eau totale en m<sup>3</sup> par tonne de ciment
- Emissions de NO<sub>x</sub> en g/t de ciment
- Emissions de SO<sub>2</sub> en g/t de ciment
- Émissions de poussières en g/t de ciment
- Variation de l'indice K/C (base 100 en 2020)
- Consommation totale d'énergie en MJ/par tonne de ciment
- Part des combustibles alternatifs dans le mix des combustibles
- Emissions totale de CO<sub>2</sub> (scope 1) en kg/tonne de ciment
- Nombre d'actions de mécénat en 2022
- % de fournisseurs ayant confirmé leur connaissance du code de conduite des affaires

<sup>1</sup> Lafarge Ciments: La Malle, Le Teil et Martres-Tolosanne



**Holcim France**

14-16 bd Garibaldi

92130 Issy-les-Moulineaux

[www.holcim.com](http://www.holcim.com)